

Antoine BAUDRY

Titulaire d'un Master en Histoire de l'Art et Archéologie, Université de Liège¹

**Mémoires et déboires
de trois architectes :
la restauration de la collégiale
Notre-Dame de Dinant
par Léopold Schoonejans,
Jules Jacques Van Ysendyck
et Auguste Van Assche.
Chronique d'un chantier
de longue haleine (1855-1903)**

¹ Courriel : baudryantoine@hotmail.fr ; tél. : 00 32 (0)477 82 32 16.



Introduction

*Des accidents sont à craindre si des restaurations importantes ne sont pas faites dans le plus bref délai (...) il s'agit de sauver de la ruine l'une de nos églises monumentales*². Un ciel nuageux mâtiné d'une larme de romantisme, voici, en 1871, le constat de Jules Jacques Van Ysendyck, architecte en charge de la restauration de la collégiale Notre-Dame de Dinant.

De 1855 à 1903, cette vaste église gothique du bassin mosan (fig. 1) est remaniée de fond en comble par trois architectes : la personnalité mal connue de Léopold Schoonejans et les deux figures de proue nationales que sont Jules Jacques Van Ysendyck et Auguste Van Assche³. Bien que cette longue et onéreuse campagne ait marqué l'édifice de son empreinte, seules quelques études lui ont été consacrées, la plupart durant l'entre-deux-guerres⁴. À l'aune de l'historiographie, les recherches les plus approfondies sont actuellement celles de l'érudit dinantais Joseph Destrée parues en 1923⁵. Ce passionné s'était en effet attaché à identifier et comprendre certains choix d'Auguste Van Assche, lorsque la reconstruction du pays après la Première Guerre mondiale suscitait un éveil collectif des consciences sur les pratiques liées à la restauration de nos trésors architecturaux. En dehors de ces écrits,

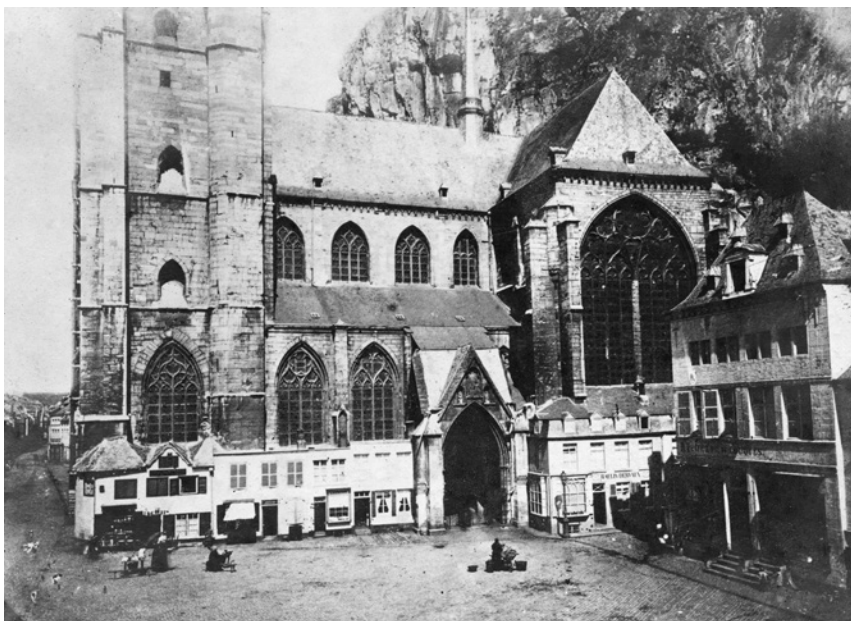


Fig. 1.- Le flanc sud de la collégiale avant restauration : photographie anonyme, vers 1865-1870.

© IRPA-KIK, Bruxelles.

² A.É.N., archives de la Province, boîte 25041, lettre du 12 juillet 1871.

³ RODENBACH Constantin, 1879, p. 11. Pour Van Ysendyck, consulter : BRUNFAUT Jules, 1911, p. 165-175 ; BRUNFAUT Jules, 1936, col. 493-494 ; MIDANT Jean-Paul, 1989, p. 234-239 ; CONDE-REIS Guy, 2003, p. 588-589 ; BAVAY Gérard, MERLAND Monique, 2013, p. 93-116. Pour Van Assche, se référer à : MAERE René, 1936, col. 131-132 ; HUYBRECHTS Steve, 2002 (ouvrage non consulté) ; VERPOEST Luc, 2003, p. 547 ; COOMANS Thomas, 2006, p. 359-376. À notre connaissance, aucune étude n'a été consacrée à Schoonejans.

⁴ MAERE René, MORTIER Étienne, 1920, p. 306-312 ; DESTREE Joseph, 1923, p. 3-19 ; DHUICQUE Eugène, 1935, p. 9-45 ; STYNEN Herman, 1985, p. 99-130.

⁵ DESTREE Joseph, 1923, p. 3-19.

épinglons également nos recherches personnelles et celles de Virginie Deleau qui, pour établir une critique d'authenticité du bâti médiéval et de ses quatre portails, se sont hasardées à circonscrire plus précisément certaines opérations effectuées au XIX^e siècle, sans toutefois envisager une étude globale du sujet⁶.

Si ce désert historiographique depuis la fin de l'entre-deux-guerres laisse sous-entendre qu'une connaissance étendue du sujet a été acquise par nos prédécesseurs, sentiment renforcé par l'impression tout erronée que le chercheur d'aujourd'hui évolue au XIX^e siècle en *terra cognita*, force est de constater que cette aventure humaine est en réalité largement méconnue de tous. Encouragé par ces observations et par un foisonnement de sources variées, nous avons entrepris des recherches pour pallier à ces lacunes. Si cette thématique peut être abordée selon diverses optiques, nos propos s'orientent ici vers une approche historique car une telle étude apparaît fondamentale avant d'ambitionner des problématiques plus ciblées. La présente contribution se fixe donc pour objectif d'établir une chronologie aussi précise que possible des interventions, en identifiant les différents protagonistes, les problèmes rencontrés, les choix effectués et les facteurs ayant influé sur ceux-ci. Ce travail, nous l'espérons, permettra ainsi d'obtenir une vision panoramique et avant tout objective des travaux accomplis au XIX^e siècle sous l'égide de ces trois architectes⁷.

Présentation succincte des sources

La thématique selon laquelle nous souhaitons aborder cette campagne de restauration requiert le recoupement d'une multitude de sources iconographiques, écrites et matérielles qu'il convient de présenter succinctement.

Le dossier iconographique peut s'enorgueillir d'une dizaine d'œuvres – peintures, gravures et photographies – réalisées avant ou pendant les travaux, éparpillées dans divers fonds d'archives ou publiées dans

⁶ DELEAU Virginie, 2005, p. 19-21, 39-41, 56-61 et 79-83 ; DELEAU Virginie, 2009, p. 59-90 ; BAUDRY Antoine, 2011, p. 39-48 ; BAUDRY Antoine, « Découverte d'une dalle funéraire (...) », 2012, p. 100-101 ; BAUDRY Antoine, « Le croquis d'un vitrail disparu (...) », 2012, p. 209-215 ; BAUDRY Antoine, 2013, p. 7-66 ; BAUDRY Antoine, « Le massif occidental de la collégiale (...) », 2014, p. 16-18 ; BAUDRY Antoine, « Dinant. Synthèse de l'analyse archéologique (...) », 2014, p. 154-157.

⁷ Cet article est le fruit de recherches personnelles complémentaires à notre mémoire de fin d'études défendu en 2011 à l'Université de Liège (BAUDRY Antoine, 2011). Nous adressons nos remerciements les plus chaleureux à Gérard Baudry, Emmanuel Bodart, Michael Cant, Carole Carpeaux, Michel Coleau, Nicole Cornet, Frans Doperé, Patrick Hoffsummer, Michel Kellner, Monique Merland, Christian Pacco, Mathieu Piavaux, père Jean-Baptiste Raty, Stéphanie Reynders, Pascal Saint-Amand, Delphine Steyaert, Francis Tourneur, Benoît Van den Bossche, Marie Verbeek et Aline Wilmet.

plusieurs ouvrages au cours du XIX^e siècle⁸. Vues générales et détaillées s’y côtoient et constituent autant de témoins précieux qu’il faut toutefois interpréter avec prudence pour juger l’état dans lequel se trouvait l’édifice avant les interventions des restaurateurs. Les sources écrites, riches d’enseignement, peuvent quant à elles être scindées en deux catégories. D’une part, plusieurs ouvrages évoquent l’église avant ses remaniements et livrent également des informations ponctuelles sur la progression globale des opérations⁹. D’autre part, les documents résultant du bon déroulement du chantier – pièces comptables et courriers administratifs – constituent l’armature de notre étude. En effet, les premiers permettent de reconstituer la marche annuelle des travaux tandis que les seconds amènent un prompt renfort pour cerner leur contexte historique particulier¹⁰.

L’exploitation de ces documents, si précieux soient-ils, manifeste toutefois rapidement ses limites. En effet, les iconographies anciennes sont tantôt trop approximatives, tantôt inexistantes pour certaines parties de l’édifice telles que le flanc nord extérieur, les combles ou, dans une moindre mesure, certains espaces intérieurs (notamment, la partie occidentale de la nef). Les documents écrits mentionnent quant à eux les opérations avec un degré de précision qui ne permet pas de dépasser le stade de l’étude superficielle. Ainsi, les archives stipulent qu’un remplage a été restauré mais ne précisent ni sa situation dans l’édifice, ni la teneur exacte de l’intervention – combien de pièces, où et comment. De plus, il n’est pas toujours certain que les travaux planifiés dans le cadre de devis aient été effectivement exécutés par la suite. Cette constatation incite dès lors le chercheur à entreprendre une enquête de terrain guidée par les méthodes traditionnelles de l’archéologie du bâtiment : étude des techniques de façonnage et de mise en œuvre, observation des ruptures dans les maçonneries, etc. L’opération est plus compliquée qu’il n’y paraît car il est parfois bien malaisé de pouvoir différencier les parements « originaux » des restaurés, particulièrement en ce qui concerne les maçonneries fines (pour ici se limiter au gros-œuvre en pierre). *In fine*, le recoupement de ces données permet d’identifier les divers remaniements, de leur attribuer une datation relativement précise, de les ancrer dans un contexte particulier et, parfois, de restituer la physionomie que possédait l’église avant les restaurations.

⁸ Archives de l’abbaye de Leffe, fonds Joseph Destrée ; Liège, Centre d’Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F, fonds de la C.R.M.S.F, dossier « Dinant 1.1 » ; A.É.N., fonds Courtoy, boîte 710 ; Collections artistiques de l’Université de Liège ; Institut royal du Patrimoine artistique, fonds photographique ; Société archéologique de Namur, fonds des collections ; Universiteitsbibliotheek Gent, fonds des collections ; Ville de Liège, fonds photographique ; BRUYLANT Émile, s.d. ; *Vues de Belgique et monuments d’architecture*, 1853. Notre collection privée vient étayer ce travail avec quelques documents inédits.

⁹ DE SAUMERY Pierre-Lambert, 1739, p. 260 ; SCHAYES Antoine Guillaume Bernard, 1840, p. 92-94 ; SIDÉRIUS Émile, 1859, p. 55-56 et 163-167 ; RODENBACH Constantin, 1879, p. 10-17 ; DEL MARMOL Ferdinand, 1888, p. 3-17 ; DESTRÉE Joseph, 1923, p. 3-19, sans oublier les *B.C.R.A.A.* parus entre 1862 et 1902.

¹⁰ Liège, Centre d’Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F, fonds de la C.R.M.S.F, dossier « Dinant 1.1 » ; Archives de la fabrique d’église de la collégiale Notre-Dame de Dinant (non consultées) ; A.É.N., archives de la Province, boîtes 25039, 25040 et 25041 (de loin les plus riches) ; KADOC de la Katholieke Universiteit Leuven, fonds Jules Helbig ; Archives de l’abbaye de Leffe, fonds Joseph Destrée ; Archives de l’hôtel de ville de Dinant, boîte 861.31.

La collégiale avant 1850

Avant de plonger au cœur du sujet, il est primordial d'identifier les diverses transformations dont l'édifice a été la cible à la fin du Moyen Âge et durant les Temps modernes et ce, afin de *mieux comprendre l'état dans lequel le monument est livré aux mains des architectes du XIX^e siècle ainsi que les stratégies que ces pionniers de la restauration du patrimoine décident d'adopter*¹¹.

La collégiale Notre-Dame de Dinant est élevée sur les ruines d'une église *Sancte-Marie Sanctique Perpetui*¹², détruite le 22 décembre 1227 suite à l'effondrement d'un immense bloc détaché du promontoire rocheux bordant le flanc oriental de la cité mosane. L'état actuel des recherches

Fig. 2.- L'aménagement intérieur de la collégiale avant restauration : lithographie de J. Boutquin, première moitié du XIX^e siècle.

D'après BRUYLANT Émile, s.d., s.p.
© Réseau des Bibliothèques de l'Université de Liège.

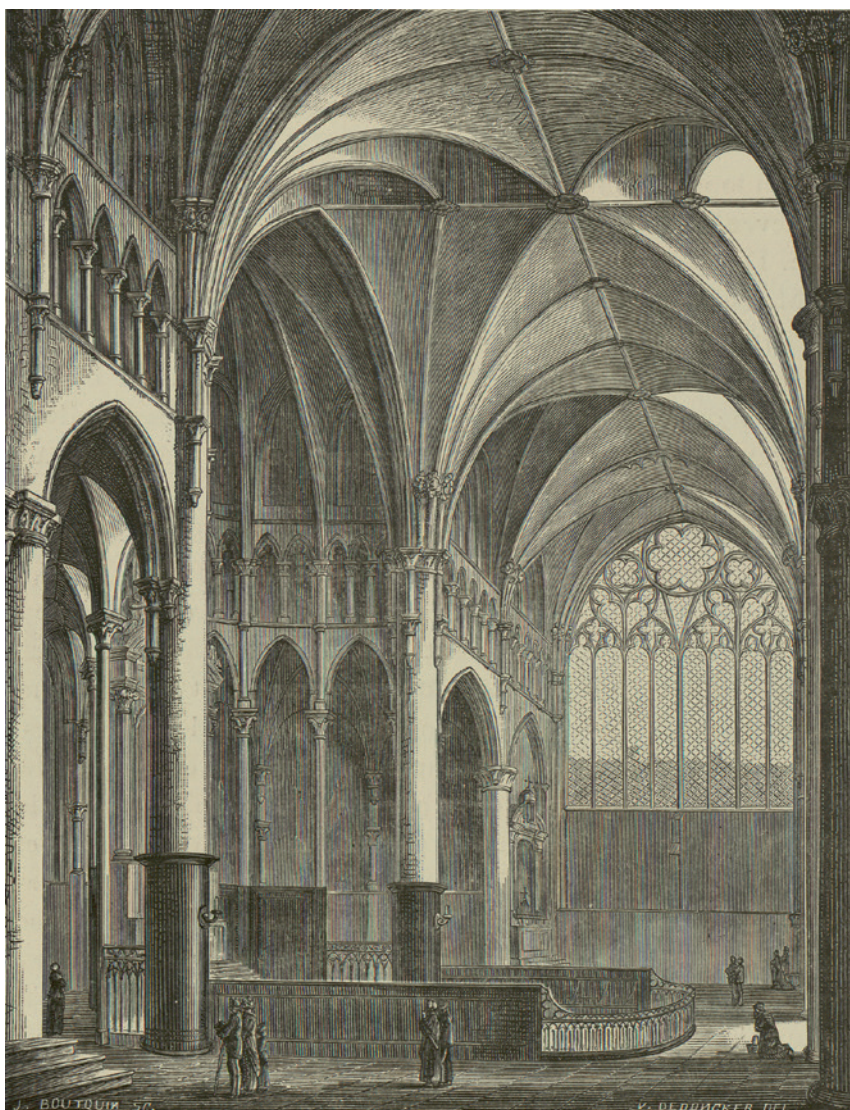


Fig. 3.- Dans la chapelle du croisillon sud, un socle de retable aux arcatures flamboyantes constitue l'ultime vestige du mobilier médiéval de la collégiale.

© Antoine Baudry, 2014.



¹¹ PIAVAUX Mathieu, 2013, p. 73.

¹² BORMAN Stanislas, 1880, p. 13, 15 et 21-22.



Fig. 4.- Le « clocher bulbeux » de la collégiale : aquarelle de Jean Baes, 1885.
© Universiteitsbibliotheek Gent, BRKZ. TOPO.545.A.02.

structure sa (re)construction en deux phases principales, le chœur et le transept d'une part, élevés durant le deuxième tiers du XIII^e siècle, et la nef d'autre part, dont l'érection est traditionnellement ancrée dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Ravagée par un incendie lors du sac de la ville orchestré par les troupes bourguignonnes en 1466, l'église est restaurée à compter de 1472. À cette occasion, la majorité des charpentes, des voûtes et des remplages est reconstruite dans un style « tardo-médiéval » (fig. 2) et une chapelle – dite « des Anglais » – est accolée au bras sud du transept (quelques baies primitives du déambulatoire et du transept sont en effet épargnées par ces remaniements tardifs, de même que la plupart des voûtes du déambulatoire)¹³. Du mobilier médiéval qui ponctuait l'espace intérieur, seul un socle de retable en pierre aux arcatures flamboyantes est sorti sain et sauf des pillages, des destructions et des aménagements des Temps modernes (fig. 3).

L'historiographie souligne que l'église est malmenée à plusieurs reprises, notamment lors du sac de Henri II en 1554, du siège de Louis XIV en 1675 ou durant les événements gravitant autour de la Révolution française, responsable, pour certains, de la mutilation des figures des deux portails gothiques de la nef¹⁴. Les aménagements et réfections de cette époque ne sont connus, pour la plupart, qu'au travers des archives et de l'iconographie ancienne, les restaurateurs de la seconde moitié du XIX^e siècle s'étant évertués à faire disparaître tous les ajouts postérieurs à la période médiévale au nom de la sacro-sainte unité de style¹⁵.

Fig. 5.- Le chœur de la collégiale avant restauration, avec son maître-autel, ses stalles et ses baies obturées : lithographie de François Stroobant, première moitié du XIX^e siècle.
D'après HAYOT Évariste, 1950, p. 16.



En 1527, Guillaume de Nuremberg réalise huit fenêtres – celles du vaisseau principal de la nef ? – et un jubé, ce dernier ayant été démonté en 1554 avant d'être restauré en 1580 et définitivement détruit en 1764. En 1566, un immense bulbe est érigé entre les deux tours de la façade occidentale (fig. 4). Un maître-autel est installé dans le sanctuaire par Philippe-Georges Tabaguet en 1685, bien qu'il ne soit finalisé qu'en 1711 (fig. 5). L'édifice est pourvu d'une nouvelle chaire de prédication en 1726, de nouveaux lambris en marbre pour le chœur des chanoines en 1764 ainsi que de nouvelles stalles sept ans plus tard. En 1776, deux autels sont placés dans les chapelles orientées du transept. Ces aménagements entraînent l'obturation de plusieurs baies, notamment dans le déambulatoire, les chapelles orientées et les parties basses du mur occidental du bras nord du transept (fig. 6-7). Les maçonneries intérieures sont quant à elles « blanchies » à plusieurs reprises, notamment en 1722 et 1764¹⁶.

D'importants travaux sont encore effectués durant la première moitié du XIX^e siècle. En 1811, les quatre derniers arcs-boutants qui soutenaient le flanc nord de la nef sont démontés et les contreforts arasés à hauteur de la sablière. Cette même année, les toitures font l'objet de réparations, le buffet d'orgue situé dans la première travée de la nef est restauré et enfin, l'intérieur de l'édifice est badigeonné à la chaux. Huit ans plus

¹³ Pour les parties orientales, se rapporter à : FISEN Barthélémy, 1642, p. 491 ; BAUDRY Antoine, 2013, p. 7-66 ; BAUDRY Antoine, « Dinant. Synthèse de l'analyse archéologique (...) », 2014, p. 154-157. Pour les parties occidentales, voir : HAYOT Évariste, 1950, p. 53 ; BAUDRY Antoine, « Le massif occidental de la collégiale (...) », 2014, p. 16-18.

¹⁴ RODENBACH Constantin, 1879, p. 13 ; HAYOT Évariste, 1950, p. 13.

¹⁵ TOURNEUR Francis, 2014, p. 98.

¹⁶ SIDÉRIUS Émile, 1859, p. 165 ; HAYOT Évariste, 1950, p. 13, 15 ; VAN TUSSENBROEK Gabri, 2006, p. 46, 55 ; TOURNEUR Francis, 2014, p. 97.

Fig. 6.- L'intérieur de l'église avant restauration : aquarelle du général De Howen, vers 1820.

Namur, Musée provincial des Arts anciens du Namurois – Trésor d'Oignies (TreM.a), Cabinet des Dessins et Estampes, collections Société archéologique de Namur.



Fig. 7.- L'intérieur de l'église avant restauration. Les enduits intérieurs gris et blancs sont nettement perceptibles : lithographie de Charles-Joseph Hoolans, première moitié du XIX^e siècle.

© Universiteitsbibliotheek Gent, BRKZ. TOPO.GF.X.07.



tard, le chœur des chanoines, situé à la croisée, est supprimé. En 1828, la plupart des pierres tombales sont vendues pour permettre d'exhausser le sol d'environ 55 cm. Si au milieu du XVIII^e siècle, l'église présente encore *de magnifiques Vitraux qui méritent l'attention des Curieux [sic]*¹⁷, seul un petit vitrail renaissant semble être toujours conservé un siècle plus tard, dans la baie axiale des parties hautes du sanctuaire. Enfin, diverses mesures viennent ceinturer l'église au fil du temps et occulter la plupart de ses soubassements. Notons également que lorsque les premiers travaux sont entamés en 1855, les parements intérieurs sont peints en blanc, sauf les colonnes et les arcades, désignées sous le terme d'« ossatures » dans les archives, rehaussées de gris foncé (fig. 7)¹⁸.

Au XIX^e siècle, trois publications cristallisent les connaissances historiques et archéologiques de l'époque sur la collégiale et influencent probablement les architectes dans leur perception du bâtiment : celles d'Antoine Schayes (1840), d'Émile Sidérius (1859) et de Constantin Rodenbach (1879)¹⁹. Ces auteurs estimaient que l'église avait été érigée durant la seconde moitié du XIII^e siècle, sur les ruines d'une construction romane dont le portail nord, le portail du baptistère et l'enfeu axial du déambulatoire constituaient les ultimes vestiges, datables du XI^e ou du XII^e siècle. Les voûtes et les remplages flamboyants étaient quant à eux considérés comme des remaniements de la fin du XV^e siècle ou du début du siècle suivant.

¹⁷ DE SAUMERY Pierre-Lambert, 1739, p. 261.

¹⁸ RODENBACH Constantin, 1879, p. 14-15 ; HAYOT Évariste, 1950, p. 13, 15, 21 ; BAUDRY Antoine, « Le croquis d'un vitrail disparu (...) », 2012, p. 209-215 ; A.É.N., archives de la Province, boîte 25040, lettre du 29 août 1874.

¹⁹ SCHAYES Antoine Guillaume Bernard, 1840, p. 92-94 ; SIDÉRIUS Émile, 1859, p. 163-167 ; RODENBACH Constantin, 1879, p. 10-17. L'ouvrage de Ferdinand Del Marmol est trop tardif pour avoir eu une quelconque influence sur les architectes (DEL MARMOL Ferdinand, 1888).

Au commencement...

Les premiers documents écrits relatifs à la restauration de la collégiale Notre-Dame de Dinant parachutent le chercheur en 1854, au beau milieu d'une correspondance, malheureusement des plus fragmentaires, entre les membres de la Commission royale des Monuments et ceux de la fabrique d'église. Ces derniers, horrifiés par l'état de dégradation avancé de l'édifice, *d'où des pierres se détachent fréquemment et tombent, avec grand péril pour les passants, dans la voie publique*²⁰, envisagent une rénovation et sollicitent les conseils avisés de la jeune institution. Le rapport d'enquête délivré par cette dernière – document malheureusement introuvable, mais dont le contenu est expliqué de manière succincte dans divers courriers – met en exergue l'importance patrimoniale de l'église et prône de toute urgence une intervention sur les parties les plus menaçantes, à savoir le chevet et la façade occidentale, une entreprise qui se chiffrait à 75.000 francs. Ce document constitue du pain bénit pour l'avenir de la collégiale : à sa lecture, la fabrique décide de se lancer corps et âme dans l'aventure ! Néanmoins, incapable de faire front devant les besoins financiers qui lui incomberont sous peu, elle négocie un « partenariat » avec la Ville de Dinant et la Province de Namur. Ces trois institutions décident d'octroyer dès 1855 respectivement 500, 1.000 et 2.000 francs annuellement – 3.500 francs au total – pour assurer une logistique efficace²¹. Une somme qui d'emblée semble bien dérisoire comparée au capital requis...

Léopold Schoonejans, des débuts difficiles (1855-1865)

Pour superviser les travaux, la fabrique fait appel à Léopold Schoonejans (? - 1865), un architecte bruxellois sur lequel nous ne possédons malheureusement que très peu d'informations à l'heure actuelle²². Après avoir érigé un hangar pour abriter les ouvriers et entreposer le matériel, il focalise son attention sur la façade occidentale, conformément aux recommandations de la Commission. Mais comme l'énonçait Schopenhauer, *la vie elle-même est une mer pleine d'écueils*²³ : au nord,

²⁰ A.É.N., archives de la Province, boîte 25039, lettre du 29 février 1856. Sur l'état de délabrement de la collégiale, voir aussi : Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettres des 20 novembre 1863, 25 novembre 1864 et une lettre non datée ; *B.C.R.A.A.*, t. 3, p. 580.

²¹ A.É.N., archives de la Province, boîte 25039, lettres des 29 février 1856, 21 novembre 1863 et une lettre non datée ; A.É.N., archives de la Province, boîte 25041, lettre du 12 juillet 1871 ; Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettre non datée. Le financement des premières années du chantier demeure en réalité assez nébuleux.

²² À notre connaissance, aucune étude n'a encore été réalisée sur cet architecte. Outre la collégiale dinantaise, Léopold Schoonejans restaure l'église de Vilvorde (*B.C.R.A.A.*, t. 2, p. 531), Notre-Dame de Tongres (*B.C.R.A.A.*, t. 4, p. 339), Saint-Servais de Wemmel, Saint-Jean de Poperinge, Saint-Christophe de Ninove ainsi que Saint-Pierre, Saint-Martin et les halles d'Ypres (*B.C.R.A.A.*, t. 3, p. 394 ; <https://inventaris.onroerenderfgoed.be/dibe/persoon/4373>, page consultée le 7 juin 2014).

²³ SCHOPENHAUER Arthur, 1912, p. 327.



Fig. 8.- Détail de la matrice cadastrale de la ville de Dinant illustrant la situation de la collégiale avant restauration : l'église est ceinturée par des habitations privées !
 © Archives de l'État à Namur, cadastre 9.57.

à l'emplacement de l'ancien *cimetière des innocents*²⁴, un imposant monticule de terre et de débris occulte les soubassements de l'église *sur une grande hauteur*²⁵, tandis qu'au sud et à l'ouest, trois maisons sont confortablement blotties entre les contreforts des tours (fig. 8). Ces structures entravent en effet, dans un premier temps, l'installation des indispensables échafaudages²⁶.

Alors que l'ancien cimetière est rapidement déblayé en 1855, le problème que soulèvent les maisons est un peu plus coriace à résoudre car les propriétaires rechignent à céder leurs biens à *des prix raisonnables*²⁷. Néanmoins, avec l'appui d'un arrêté royal, ces habitations sont acquises en 1860 pour la modique somme de 16.475 francs et démolies dans la foulée²⁸. Au vu des subsides accordés (pour rappel, environ 3.500 francs par an), sans doute la fabrique a-t-elle dû économiser durant cinq ans afin de collecter la somme nécessaire au rachat de ces demeures, ce qui explique la profonde léthargie dans laquelle le chantier sombre durant cette période.

En effet, seuls quelques travaux sont effectués vers 1856 : des réparations minimales sur les toitures du collatéral sud de la nef et la réouverture des baies axiale et septentrionale du déambulatoire, alors *comblées de briques et de mortier*²⁹. Ces tâches se révélaient urgentes car ces bouchages rendaient *cette partie de l'édifice obscure et malsaine*³⁰ et la fabrique désirait rendre au chœur de l'église *son éclat d'autrefois*³¹ (fig. 5).

À vrai dire, cette période de stagnation perdure jusqu'au début de l'année 1863 car l'argent, véritable nerf de la restauration, fait cruellement défaut. Bien que les archives soient peu loquaces sur le sujet, l'arrêt du chantier semble néanmoins être mis à profit pour repenser totalement la nature de l'intervention. Une lettre, malheureusement esseulée et dénuée de tout contexte, nous met en effet la puce à l'oreille : le 4 janvier 1862, Léopold Schoonejans rend un nouveau devis dans lequel il estime désormais le coût total des opérations à 315.700 francs, 20.000 francs étant le montant annuel nécessaire pour accomplir la mission en quinze ans. Cette somme – plus de quatre fois la mise de départ – reflète à elle seule la refonte totale du projet : à l'origine circonscrite aux parties occidentales et, dans une moindre mesure, au chevet de l'église, la campagne de travaux est étendue à l'ensemble de l'édifice. Si la personne ou l'institution à la barre de ce changement de cap radical n'est pas identifiée à l'heure actuelle (l'architecte, la fabrique ou, moins probable,

²⁴ A.É.N., archives de la Province, boîte 25039, lettre du 29 février 1856.

²⁵ *Ibidem*.

²⁶ *Ibidem* et lettre du 21 novembre 1863.

²⁷ A.É.N., archives de la Province, boîte 25039, lettres des 29 février 1856 et 11 août 1857.

²⁸ Arrêté royal du 26 mars 1855 (*Ibidem*).

²⁹ Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettre datée de 1859 ; A.É.N., archives de la Province, boîte 25039, lettre du 29 février 1856.

³⁰ A.É.N., archives de la Province, boîte 25039, lettre du 29 février 1856.

³¹ Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettre du 19 août 1854.

la Commission), de nouvelles investigations dans les archives actuellement indisponibles pourraient éventuellement résoudre cette question³².

Face à cette somme colossale, la fabrique n'a d'autre choix que de demander une contribution financière au gouvernement, son argument « massue » étant de rappeler à ce dernier qu'il ne se prive pas de pourvoir en deniers la fabrique de la collégiale Notre-Dame de Walcourt qui, elle aussi, a décidé de faire peau neuve. À titre exceptionnel, l'État promet d'allouer 20.000 francs, mais seule la moitié de cette somme est effectivement versée au début de l'année 1864. Entre-temps, un échafaudage réutilisable de 35 m de haut, propriété de la fabrique, est installé au nord de la tour septentrionale, permettant aux travaux de prendre leur envol, du moins en théorie³³...

Le coup d'envoi du reparalementage des deux contreforts de l'angle nord-est de la tour septentrionale est donné le 3 février 1863 mais, faute d'argent une fois encore, l'arbitre siffle rapidement une première interruption. Au terme de nouvelles négociations vigoureusement appuyées par la Commission, un accord sur le financement du chantier est conclu avec le Ministère de la Justice : à partir de 1865, ce dernier accordera à la restauration de la collégiale dinantaise la somme de 7.000 francs par an durant vingt ans, à condition que la fabrique, la Ville de Dinant et la Province de Namur épaulent elles aussi les travaux à raison de 1.250, 2.500 et 3.500 francs chaque année (soit un total de 14.250 francs par an). Ragaillardie par ces promesses et par quelques avances, la restauration peut enfin imprégner une marche régulière : quatre contreforts et environ 15 m d'élévation de la tour nord sont rapidement terminés. La griffe que Léopold Schoonejans appose sur la collégiale de Dinant se limite *in fine* à ces quelques pierres de taille bouchardées car l'homme décède au début de l'année 1865. Un jeune architecte bruxellois, Jules Jacques Van Ysendyck, est alors désigné en avril de cette même année pour lui succéder³⁴.

Jules Jacques Van Ysendyck ou l'impossible compromis (1865-1873/1874)

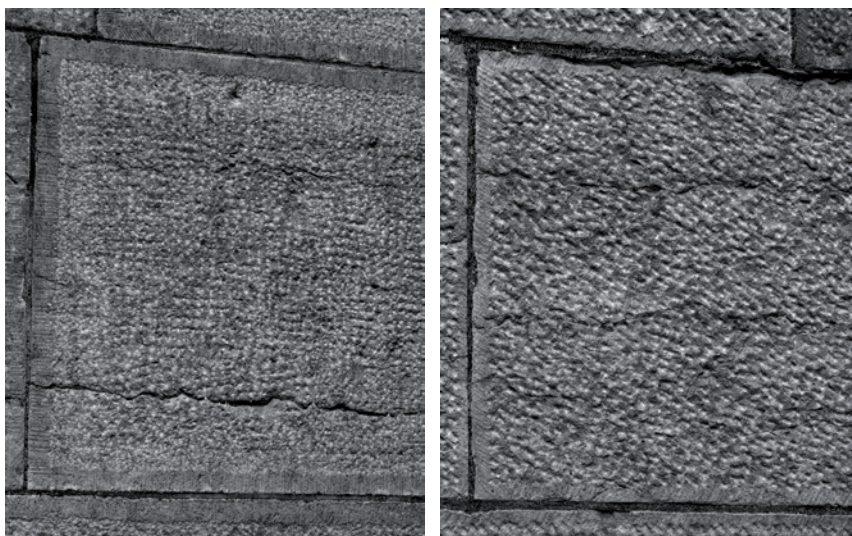
Jules Jacques Van Ysendyck se charge en premier lieu d'achever l'œuvre entamée par son prédécesseur sur la tour septentrionale, en renouvelant tous les parements et les remplages des faces nord et ouest, exception faite des deux grandes baies éclairant le collatéral. Le contraste pour

³² A.É.N., archives de la Province, boîte 25039, lettres du 21 novembre 1863 et lettre non datée ; Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettre du 20 novembre 1863 ; B.C.R.A.A., t. 3, p. 580. Pour les archives non disponibles, cf. note 10.

³³ A.É.N., archives de la Province, boîte 25039, lettres des 21 novembre 1863 et 25 novembre 1864 ; A.É.N., archives de la Province, boîte 25040, lettre non datée ; Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettre du 25 novembre 1864.

³⁴ Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettres des 20 novembre 1863 et 27 septembre 1864 ; A.É.N., archives de la Province, boîte 25039, lettres des 21 novembre 1863 et 28 avril 1864 ; A.É.N., archives de la Province, boîte 25040, lettre non datée ; B.C.R.A.A., t. 3, p. 202, 579-580 ; B.C.R.A.A., t. 4, p. 219.

Fig. 9.- Deux parements caractéristiques des restaurations du XIX^e siècle : le premier est taillé à la boucharde tandis que le second est façonné à l'aide d'une broche ou d'un bédane.
© Antoine Baudry, 2014.



le moins saisissant entre les maçonneries médiévales et celles récemment restaurées ne manque pas d'éveiller l'attention de la Commission, qui enjoint l'architecte à proscrire l'emploi de la boucharde pour la taille de finition et à *revenir, autant que possible, à la taille ancienne*³⁵. Par chance pour l'archéologue d'aujourd'hui et de demain, cette consigne n'est manifestement pas respectée (fig. 9).

Une fois cette opération effectuée, les échafaudages sont installés sur le versant occidental de la tour sud (fig. 10). Les ouvriers y accomplissent une besogne analogue jusqu'en 1869, date à laquelle le chantier est frappé de plein fouet par une pénurie de pierre, reflet des importantes difficultés financières qu'éprouve alors la fabrique. En 1870 en effet, malgré la décision du gouvernement d'avancer en une fois six années de subsides, la fabrique accuse un déficit de 8.458 francs et pousse de nombreux cris d'alarme dans ses lettres : *si l'on ne majore pas les subsides, (...) [elle] sera obligée d'abandonner les travaux*³⁶. Les opérations se poursuivent néanmoins, non sans à-coups : cette même année, un courrier de Lambert Hayne – parfois orthographié Haine –, *appareilleur contrôleur des travaux*³⁷, explique à l'architecte que les ouvriers, bloqués, ne savent que faire pour s'occuper. Pour tirer le meilleur profit de cette situation délicate, les échafaudages sont érigés devant le grand portail occidental, afin d'évaluer l'ampleur de sa restauration et d'effectuer certains moulages (fig. 11)³⁸.

Fig. 10.- La restauration du versant occidental de la tour méridionale : photographie anonyme, vers 1868-1870.
© IRPA-KIK, Bruxelles.



³⁵ B.C.R.A.A., t. 4, p. 359 ; Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettre du 10 janvier 1867.

³⁶ A.É.N., archives de la Province, boîte 25041, lettre du 12 juillet 1871.

³⁷ Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettre du 24 juin 1870 et une lettre non datée.

³⁸ Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettres du 7 mars 1869, d'avril 1870, du 24 juin 1870 et une lettre non datée ; A.É.N., archives de la Province, boîte 25041, lettre du 12 juillet 1871. Notons que ces documents évoquent la reconstruction totale des contreforts. Les moulages ont été déposés aux MRAH de Bruxelles (B.C.R.A.A., t. 4, p. 98 ; A.É.N., fonds Courtoy, boîte 710).

Fig. 11.- Le portail occidental, avant restauration : photographie anonyme, seconde moitié du XIX^e siècle. Collection de l'auteur.



Fig. 12.- La baie axiale du déambulatoire et ses remplages « fantaisistes » dessinés par Van Ysendyck. La baie devait à l'origine être ornée de trois lancettes brisées.

© Antoine Baudry, 2014.



En marge de la restauration de la façade occidentale, quelques travaux ponctuels sont effectués dans et aux abords de l'édifice. En 1867 par exemple, le promontoire rocheux est nettoyé de toutes les pierres risquant de s'effondrer sur le chevet et, l'année suivante, la baie axiale du déambulatoire est entièrement reconstruite d'après les plans de Van Ysendyck, approuvés au préalable par la Commission (fig. 12). Si les remplages de la baie nord sont relativement similaires à celle-ci, aucun document n'atteste toutefois qu'ils furent eux aussi dessinés par la main de l'architecte. Notons également qu'un arrêté royal du 7 août 1867 autorise la fabrique à vendre le maître-autel à l'église Sainte-Catherine de Maeseyck, pour la modique somme de 2.500 francs (fig. 5), une transaction concrétisée l'année suivante³⁹.

Aux premières lueurs de l'année 1870, la bâtisse de Joseph Pierre Hubine enclavée entre les deux contreforts méridionaux de la tour sud est – enfin – rachetée à l'aimable⁴⁰ par la fabrique, non sans d'âpres négociations (fig. 8). La nouvelle est accueillie avec enthousiasme car, une fois

³⁹ B.C.R.A.A., t. 4, p. 359 ; B.C.R.A.A., t. 7, p. 527 ; Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettres des 10 janvier 1867, 7 mars 1869 et 7 mai 1870 ; A.É.N., archives de la Province, boîte 25039, lettre du 12 août 1867.

⁴⁰ A.É.N., archives de la Province, boîte 25039, lettre du 19 juillet 1866.

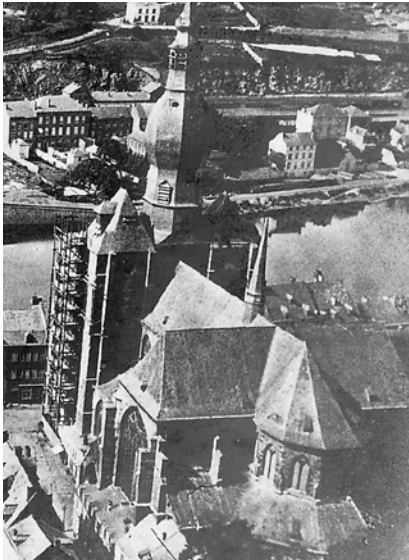


Fig. 13.- La restauration du versant sud de la tour méridionale ; les remplacements médiévaux des baies du sanctuaire sont toujours visibles : photographie anonyme, vers 1870-1875.
© IRPA-KIK, Bruxelles.

la maison démolie, plus rien n'entrave l'installation des échafaudages et le chantier reprend dès lors du poil de la bête (fig. 13). Les ouvriers s'attaquent alors au reparalement des maçonneries et à la reconstruction de la tourelle d'escalier en hors œuvre, entièrement démontée, car *un mouvement assez notable [s'était produit] pour faire craindre un éboulement*⁴¹. Lorsque le chantier se sclérose une nouvelle fois en 1872 faute d'argent, le dernier tiers n'est pas encore reconstruit⁴².

Parallèlement à ces interventions, la Commission et la fabrique chargent Van Ysendyck d'étudier l'état de conservation du clocher bulbeux (fig. 4). La situation n'est pas des plus réjouissantes car la charpente est manifestement fragilisée : elle *semble avoir fait mouvement*⁴³. Celle-ci est alors provisoirement consolidée à l'aide de poutres et toute sonnerie de cloche est rigoureusement proscrite. L'architecte tente alors de démontrer, en vain, que sa restauration est vouée à l'échec. Ainsi, en date du 7 mai 1869, il explique qu'en raison d'une récente tempête, *toute consolidation est [devenue] impossible, à l'intérieur comme à l'extérieur, tout étaçonnage est impraticable. (...) Comme architecte chargé de la restauration de l'église de Dinant, je me vois forcé de dégager entièrement ma responsabilité. Cette flèche d'une hauteur de quarante trois mètres est placée sur la grande nef sur laquelle elle est mal assise, et causera en s'écroulant, les plus grands dégâts et des malheurs incalculables*⁴⁴. Par mesure de précaution, Van Ysendyck propose de détruire le bulbe, mais ce projet est refusé par la Commission et la fabrique, la première invoquant l'importance historique de l'ouvrage, la seconde, le caractère onéreux de l'opération. L'architecte se voit intimer l'ordre de préserver la charpente et ce, coûte que coûte⁴⁵.

À défaut d'un remède miracle, Van Ysendyck fait cimenter les joints des maçonneries sur lesquelles s'appuie le clocher, ceci *afin de liaisonner les pierres ensemble*⁴⁶. À vrai dire, le jeune architecte se révèle profondément dubitatif quant à cette méthode. Il explique ainsi que *la plupart [des pierres] sont placées en délit, elles sont toutes fendues et séparées en une infinité de petites tranches qui n'ont plus la moindre liaison, toutes sonnent creux et tombent en morceau lorsqu'on les frappe (...) [le rejointoyage] n'est pas suffisant pour assurer sur des murs composés de matériaux si peu résistants la stabilité de la gigantesque charpente qui repose entre les deux tours, sur la façade et sur l'arcature du jubé, là où la construction n'est*

⁴¹ B.C.R.A.A., t. 7, p. 523.

⁴² A.É.N., archives de la Province, boîte 25039, lettres des 27 avril 1866, 5 et 19 juillet 1866, et 25 février 1867 ; Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettres des 18 octobre 1871, 12 février 1872 et une lettre non datée ; B.C.R.A.A., t. 12, p. 25 ; RODENBACH Constantin, 1879, p. 11. L'arrêt royal date du 30 janvier 1870 (A.É.N., archives de la Province, boîte 25040).

⁴³ A.É.N., archives de la Province, boîte 25039, lettre du 25 février 1867.

⁴⁴ Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettre du 7 mai 1869.

⁴⁵ Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettre du 10 janvier 1867 ; A.É.N., archives de la Province, boîte 25040, lettres du 23 janvier 1873 et une lettre non datée ; B.C.R.A.A., t. 4, p. 359. Selon ces sources, cette mission lui aurait été confiée dès 1865.

⁴⁶ Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettre du 15 novembre 1869 ; A.É.N., archives de la Province, boîte 25041, lettre du 12 juillet 1871.



Fig. 14.- Lors de la restauration, les combles de la collégiale sont dans un état de conservation inquiétant : photographie anonyme, seconde moitié du XIX^e siècle.

© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».

pas disposée pour recevoir une charge de cette importance (fig. 14)⁴⁷. Il stipule également dans d'autres courriers que les pierres employées pour la construction de l'église de Dinant sont (...) de véritables marbres qui ne peuvent adhérer avec mortiers ou aux ciments de chaux⁴⁸ et qu'elles sont placées la plupart en délit et broyées par les chocs très violents que la flèche donne sur les murs à chaque bourrasque, sont réduites en miette et qu'il s'en détache constamment des fragments⁴⁹.

Malgré les directives des deux institutions, Van Ysendyck maintient sa conviction sans jamais fléchir. Ainsi, dans plusieurs lettres, il explique que la restauration des tours est nécessaire pour renforcer le bulbe mais aussi, le cas échéant, pour assurer sa *démolition sécuritaire*⁵⁰. Suite à de nombreux débats, la Commission tranche le nœud gordien en 1872 : aussi onéreux que compliqué à détruire, stabilisé par la restauration des deux tours occidentales, en excellent état de conservation et, qui plus est, adulé des dinantais (cet argument n'est pas pris à la légère !), le clocher doit être maintenu, quoi qu'il advienne⁵¹.

Cette même année, les poches vides, la fabrique se voit contrainte d'arrêter une fois de plus les travaux de restauration. Ses dettes s'élèvent désormais à plus de 23.000 francs et elles ne peuvent être assainies par les aides du gouvernement, puisque ce dernier a déjà avancé les subsides annuels des six prochaines années ! Ses membres se montrent alors extrêmement mécontents de Van Ysendyck, qu'ils jugent responsable de la mauvaise gestion du budget et qui, de plus, refuse d'endosser ses responsabilités vis-à-vis de l'épineuse « question du bulbe ». La consolidation de la charpente du clocher, bien que mise sur la table en 1869, n'est toujours pas concrétisée en janvier 1873, date à laquelle la détérioration des relations entre les protagonistes atteint son paroxysme⁵². Les archives entrent alors dans un profond mutisme jusqu'au 29 août 1874, lorsque la fabrique adresse un courrier à la Commission pour la prévenir qu'elle désigne l'architecte gantois Auguste Van Assche à la tête du chantier, épaulé par messieurs Jean-Baptiste Béthune et Jules Helbig pour la *création du mobilier*⁵³. Au vu des tensions perceptibles dans les archives, sans doute Van Ysendyck est-il purement et simplement remercié par la fabrique, comme semble par ailleurs le confirmer une de leur dernière missive : *si cet architecte persistait à décliner cette responsabilité des travaux qui incombe forcément à l'homme qui les dirige, il n'y aurait pas d'autre parti à prendre que de faire le choix d'un autre architecte*⁵⁴...

⁴⁷ Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettre du 15 septembre 1869.

⁴⁸ A.É.N., archives de la Province, boîte 25041, lettre du 12 juillet 1871.

⁴⁹ Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettre du 7 mai 1870.

⁵⁰ A.É.N., archives de la Province, boîte 25040, lettre du 23 janvier 1873.

⁵¹ Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettres des 17 septembre 1869 et 7 mai 1870 ; A.É.N., archives de la Province, boîte 25040, lettre du 17 septembre 1869 ; B.C.R.A.A., t. 11, p. 487-489.

⁵² Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettres des 18 octobre 1871, 12 février 1872, 23 janvier 1873 et une lettre non datée ; A.É.N., archives de la Province, boîte 25040, lettre du 23 janvier 1873 ; B.C.R.A.A., t. 12, p. 12-25 ; RODENBACH Constantin, 1879, p. 11.

⁵³ A.É.N., archives de la Province, boîte 25040, lettre du 29 août 1874.

⁵⁴ A.É.N., archives de la Province, boîte 25040, lettre du 23 janvier 1873.

Auguste Van Assche, un chantier bien rodé (1874-1903)

Entre le départ de Jules Jacques Van Ysendyck et l'arrivée d'Auguste Van Assche, une période durant laquelle l'on imagine mal les travaux se poursuivre, deux événements importants se produisent. D'une part, le Ministère de la Justice décide de majorer les subventions, portant désormais à 14.000 et 7.000 francs la contribution annuelle respective du gouvernement et de la Province de Namur⁵⁵. D'autre part, en janvier 1874, un aréopage constitué d'architectes et d'ingénieurs vient inspecter le clocher et déclare que *la flèche se trouve dans des conditions de stabilité qui lui permettent de résister longtemps encore et qui doivent écarter momentanément les craintes que son inclinaison avait fait naître*⁵⁶. Approvisionné et soulagé de toute crainte, le chantier a désormais réuni tous les ingrédients nécessaires pour imprégner une marche régulière.

Lorsque les opérations reprennent le 5 avril 1875, Van Assche s'attèle en premier lieu à parachever les travaux entrepris sur la façade occidentale par son prédécesseur. Ainsi, il consolide le bulbe – sans que son remède ne nous soit connu –, met un terme à la reconstruction de la tourelle d'escalier méridionale, reparement partiellement les contreforts de la tour sud surplombant la nef et remplace également quelques pierres de la grande baie surmontant le portail axial (fig. 10). Afin d'*occuper les ouvriers durant la mauvaise saison*⁵⁷, les échafaudages sont disposés à l'intérieur de la collégiale pour enlever les divers badigeons plaqués sur les maçonneries (fig. 7), en les grattant *au moyen de sel de soude*⁵⁸. Cette intervention se clôture en 1876, non sans provoquer le vif mécontentement de la Commission, tenue à l'écart du projet⁵⁹.

Fig. 15. - Les maçonneries intérieures des parties hautes de la collégiale conservent un substrat médiéval très important.
© Antoine Baudry, 2014.



Entre 1876 et 1878, les restaurations se focalisent essentiellement sur l'intérieur de l'édifice et sur l'extérieur des parties orientales. À l'intérieur, la plupart des soubassements et quelques colonnes du déambulatoire, du transept et de la nef sont reparementés, mais très inégalement. Alors que Van Assche a la main lourde sur certaines maçonneries, faisant parfois disparaître toutes les assises médiévales, il en restaure d'autres avec parcimonie. Les parties hautes constituent, en outre, un vrai miracle pour le chercheur actuel car, en dehors de quelques réparations sur les tailloirs et quelques éléments du triforium⁶⁰, elles demeurent en grande partie intactes (fig. 15). Précisons que de minimis opérations

⁵⁵ Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettre non datée.

⁵⁶ RODENBACH Constantin, 1879, p. 12. Ce rapport demeure introuvable.

⁵⁷ A.É.N., archives de la Province, boîte 25041, lettre du 12 avril 1876.

⁵⁸ A.É.N., archives de la Province, boîte 25040, lettre du 22 février 1876. L'architecte se méprend sur le terme « sel de soude » (NaCl) qu'il confond certainement avec de l'acide chlorhydrique (HCl), appelé « esprit de sel » en langage populaire. Nous tenons à remercier chaleureusement Frans Doperé pour ces précisions.

⁵⁹ A.É.N., archives de la Province, boîte 25040, lettres des 22 février 1876 et 5 février 1877 ; A.É.N., archives de la Province, boîte 25041, lettre du 12 avril 1876 ; B.C.R.A.A., t. 15, p. 300.

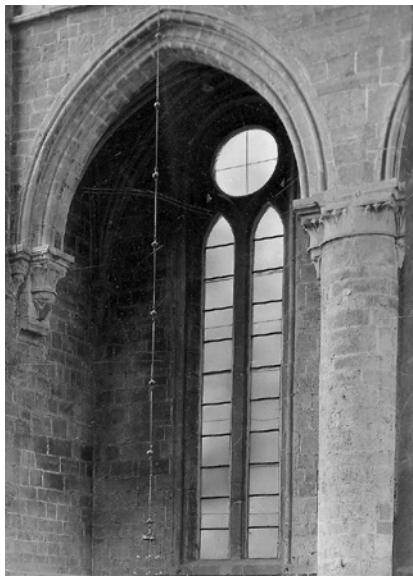
⁶⁰ Dans le triforium, le troisième support de la quatrième travée côté sud est restauré, sans que l'on puisse attribuer cette opération au XIX^e siècle. Nous remercions Aline Wilmet pour nous avoir accordé la primeur de ces informations issues de ses recherches personnelles.

Fig. 16.- Vue générale du déambulatoire et de ses aménagements néogothiques : la niche et la porte à linteau trilobé. Le pan de mur situé à droite a été entièrement reparablement.
© Antoine Baudry, 2014.



Fig. 17.- La grande baie du mur-gouttereau occidental du croisillon nord du transept avant son dégagement en 1876 : photographie anonyme, troisième quart du XIX^e siècle.
© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».

Fig. 18.- Le remplage de la baie de la chapelle orientée du croisillon nord du transept, restauré par Van Assche vers 1876 : photographie anonyme, 1943.
© IRPA-KIK, Bruxelles.



sont réalisées à l'extérieur de la nef : le portail roman aux reliefs déjà fortement érodés se voit protégé par un auvent et plusieurs fenêtres de la tour méridionale sont restaurées. Tous les niveaux de sol, quant à eux, sont abaissés. Si l'historiographie est assez confuse sur cette dernière opération, retenons toutefois que les archives mentionnent un nivellement du sanctuaire pour harmoniser celui-ci avec le déambulatoire⁶¹.

Diverses opérations sont effectuées dans le déambulatoire. La moulure située au pied des murs est intégralement renouvelée, deux intrados moulurés sont ajoutés aux ouvertures donnant sur les chapelles du transept, de nouvelles bases sont taillées pour l'enfeu, une porte communiquant avec la sacristie est (re ?) construite, trois niches à intrados trilobés sont creusées dans les maçonneries et enfin, quelques marches de la coursière basse sont remplacées. Les baies, quant à elles, se voient pourvues de nouveaux seuils et les meneaux des deux triplets flanquant la baie axiale sont restaurés (fig. 16)⁶². Précisons par ailleurs que la baie méridionale du déambulatoire conserve la quasi-totalité de son remplage primitif, ce qui en fait dès lors une structure archéologique d'intérêt non-négligeable.

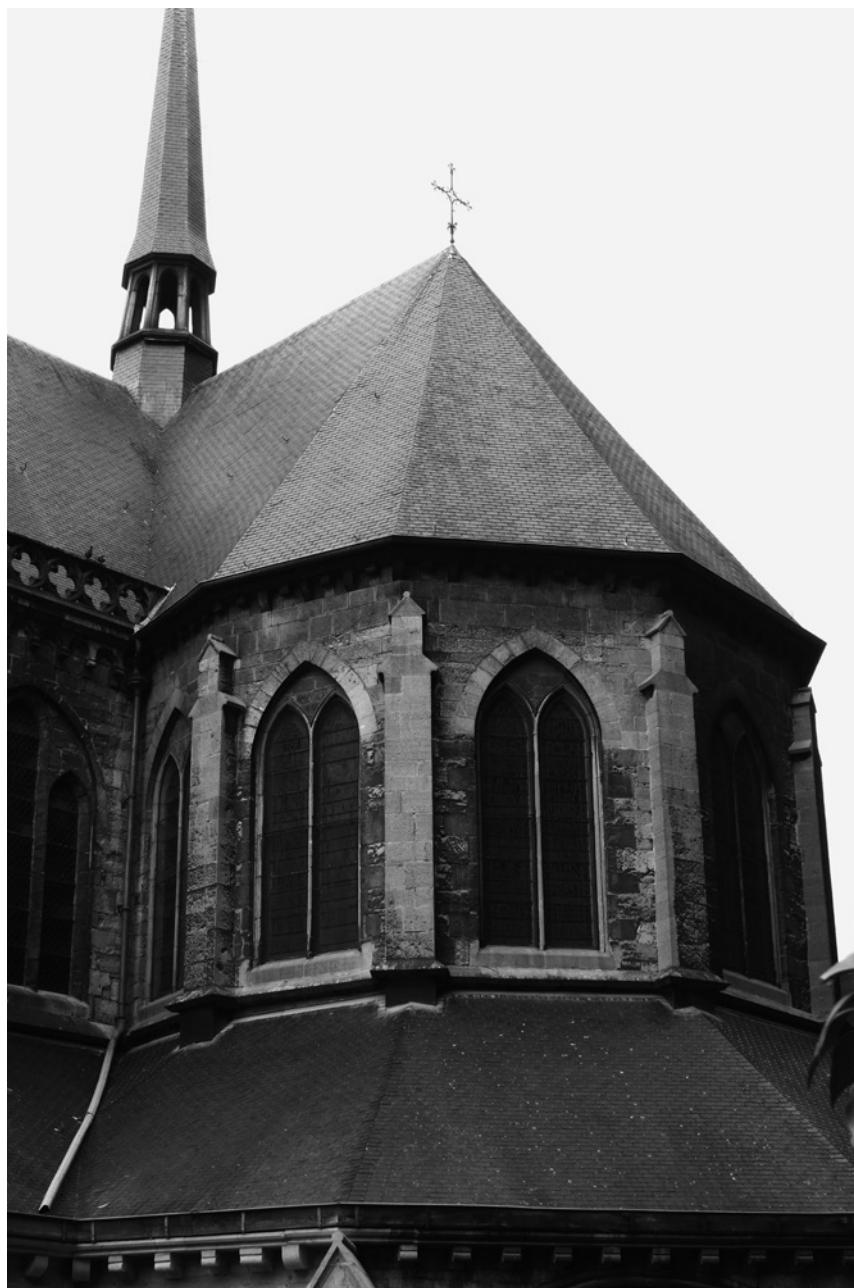
Dans le croisillon nord, l'on dégage la haute baie occidentale (fig. 17) pour permettre l'érection, dans l'angle extérieur formé avec la nef, d'une petite annexe destinée à abriter un nouveau buffet d'orgue, le précédent ayant été démoli. Le remplage de la fenêtre éclairant la chapelle orientée est, quant à lui, totalement reconstruit (fig. 18). À la surprise générale, un gisant est découvert en avril 1876, blotti sous une niche alors obstruée du mur-pignon⁶³. La sculpture y prend toujours ses quartiers aujourd'hui.

⁶¹ A.É.N., archives de la Province, boîte 25040, lettres des 6 février 1877, 7 et 9 février 1878.

⁶² A.É.N., archives de la Province, boîte 25040, lettre du 6 février 1877.

⁶³ *Ibidem* et lettres des 19 octobre 1877, 7 et 9 février 1878 ; RODENBACH Constantin, 1879, p. 16.

Fig. 19.- Les parties hautes du chœur, restaurées au cours des années 1876-1877.
© Antoine Baudry, 2014.



Dans la chapelle du croisillon sud, une niche avec piscine liturgique est (re ?) construite à droite de l'autel et deux colonnettes sont renouvelées avec leurs bases, leurs chapiteaux et les cordons moulurés les surmontant. Ces chapiteaux néogothiques s'inspirent manifestement de confrères médiévaux présents dans les parties basses de l'église et il semble fort probable que les éléments qu'ils remplacent devaient arborer des motifs analogues. Le dégagement de la fenêtre orientale, bouchée de briques, met au jour une ancienne chapelle, rapidement affublée

du sobriquet « des Anglais » en raison des écussons armoriés ornant sa voûte⁶⁴.

Au chevet, restauré en 1876-1877, les parties basses sont relativement épargnées, exception faite des soubassements septentrionaux où les interventions de l'architecte sont drastiques. Les parties hautes accusent également une lourde réfection, si bien qu'en dehors des quelques encadrements en calcaire lorrain dont l'authenticité demeure sujette à discussion, plus aucun parement médiéval ne subsiste (fig. 19). De plus, avec l'accord de la Commission, les remplages flamboyants des sept fenêtres du clair-étage sont démolis et remplacés par un modèle plus simple, composé de deux lancettes surmontées d'un tympan aveugle, ce afin d'harmoniser les élévations du chœur et du transept. Les corniches et leurs corbeaux, de même que les couronnements des quatre épais contreforts, sont systématiquement remplacés. Lors de cette opération, Van Assche saisit la balle au bond et propose à la Commission de rehausser ces structures pour y ériger de futurs arcs-boutants, mais celle-ci refuse le projet, le jugeant inutile compte tenu de l'épaisseur des murs (et, éventuellement, pour éviter une nouvelle dépense inutile ?)⁶⁵. Enfin, deux *ancrage[s] en fer*⁶⁶ viennent consolider les maçonneries. Le premier est noyé dans la fourrure des murs tandis que le second est installé au-dessus des chapiteaux des colonnes du sanctuaire.

Le mur-gouttereau oriental du croisillon sud est l'objet de toutes les attentions en 1878 : ses maçonneries sont presque entièrement renouvelées, un demi-pignon est érigé au-dessus de la chapelle des Anglais et les deux triplets du clair-étage sont *ré-ouverts*⁶⁷. Son homologue septentrional est quant à lui largement épargné par Van Assche, qui n'y installe d'ailleurs aucun échafaudage, la proximité du promontoire rocheux ne favorisant pas une telle entreprise. Ses parements demeurent intacts et les deux baies supérieures sont toujours obscurcies aujourd'hui (fig. 20).

Honorant une requête de la Commission, l'architecte intervient sur les toitures du chœur et du transept afin de limiter les problèmes d'infiltrations, non sans réemployer une bonne partie des éléments médiévaux par mesure d'économie. Les travaux sont ainsi effectués avec *la moitié en bois de chêne neuf et la moitié en bois provenant de la démolition*⁶⁸. À l'exception de l'appentis couronnant les voûtes du déambulatoire, des chapelles orientées et de la chapelle des Anglais, toutes les charpentes ont disparu dans la fournaise de 1914⁶⁹.

⁶⁴ A.É.N., archives de la Province, boîte 25040, lettre du 6 février 1877 ; RODENBACH Constantin, 1879, p. 15.

⁶⁵ A.É.N., archives de la Province, boîte 25040, lettre des 6 février 1877, 7 et 9 février 1878 ; DEL MARMOL Ferdinand, 1888, p. 9 ; B.C.R.A.A., t. 15, p. 301.

⁶⁶ A.É.N., archives de la Province, boîte 25040, lettre du 6 février 1877.

⁶⁷ A.É.N., archives de la Province, boîte 25040, lettres des 7 et 9 février 1878.

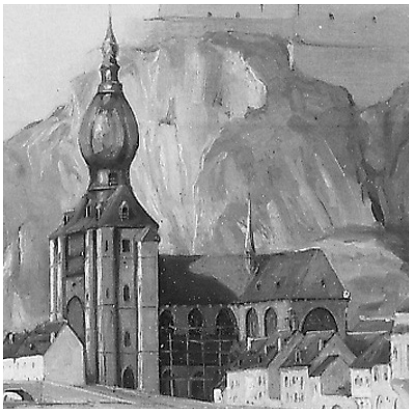
⁶⁸ A.É.N., archives de la Province, boîte 25040, lettres des 6 février 1877, 7 et 9 février 1878.

⁶⁹ A.É.N., archives de la Province, boîte 25040, lettre du 19 octobre 1877 ; Archives de l'hôtel de ville de Dinant, boîte 861.31, rapport de l'architecte Chrétien Veraart daté du 15 mars 1919, p. 10. Ces bois anciens ont été mis en évidence *in situ* par Marie Verbeek que nous tenons ici chaleureusement à remercier pour cette information.



Fig. 20.- Contrairement à leurs homologues du croisillon sud, les deux triplets orientaux du croisillon nord du transept ne sont pas « ré-ouverts » au XIX^e siècle. L'observation des parements tend à prouver que ces éléments étaient dès l'origine conçus pour être aveugles.
© Antoine Baudry, 2014.

Fig. 21.- Les échafaudages dressés sur le flanc sud de la collégiale : photographie anonyme d'une peinture de Maurice Hagemans conservée à l'Hôtel de ville de Dinant, vers 1879-1885.
© IRPA-KIK, Bruxelles.



À compter de 1879 et ce, pour une décennie, les parties occidentales et les murs-gouttereaux ouest du transept polarisent tous les efforts du chantier. La chronologie des interventions ne peut être établie avec autant de précisions que pour celle des travaux de la façade ou des parties orientales, car les comptes des années 1883 à 1888 font défaut. Néanmoins, la confrontation des diverses sources disponibles indique que les échafaudages sont installés sur le flanc sud de la nef en 1879, d'une telle manière qu'ils permettent d'œuvrer également sur le mur-gouttereau du transept (fig. 21). Ces structures sont ensuite déplacées sur le flanc nord, vers 1885⁷⁰.

Le mur-gouttereau ouest du bras sud du transept est victime d'une importante remise à neuf, si bien qu'après le passage des ouvriers, il ne subsiste des parements médiévaux que la partie basse de l'imposant contrefort d'angle et les parements situés au-dessus du seuil des deux triplets du clair-étage. Ces derniers sont d'ailleurs remaniés sans que l'on puisse déterminer précisément à l'heure actuelle la teneur de l'intervention. La toiture en appentis du porche du baptistère est

⁷⁰ Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettres des 22 octobre 1883 et 29 août 1885 ; A.É.N., archives de la Province, boîte 25041, lettre du 2 février 1880.

Fig. 22.- Sur l'un des contreforts de l'angle sud-ouest du transept est encore visible la trace de l'ancien appentis du porche du baptistère, remplacé en 1879 par une plateforme en zinc.
© Antoine Baudry, 2014.



démolie et remplacée par *une plateforme en zinc (...) avec rebords en bois*⁷¹ (fig. 22), ce qui permet dans la foulée d'abaisser le seuil d'une baie du transept d'environ 120 cm⁷². Précisons également que si l'authenticité formelle de la frise d'arcature en calcaire lorrain est avérée par l'iconographie ancienne, l'on ne peut aujourd'hui qu'être perplexe quant à son authenticité matérielle, ni les archives, ni l'observation *in situ* ne permettant actuellement de clarifier la question.

Fig. 23.- Le porche du baptistère avant restauration : photographie prise par Armand Dandoy, seconde moitié du XIX^e siècle.
© IRPA-KIK, Bruxelles.



Dans le porche du baptistère, de nouvelles colonnettes sont taillées pour les ébrasements du portail, car ceux-ci en étaient dépourvus au moment de la restauration, comme l'atteste une photographie prise par l'artiste Armand Dandoy (fig. 23). Le portail sud est quant à lui restauré à partir de 1880⁷³. À cette occasion, le porche méridional est doté d'une nouvelle charpente et de nouveaux contreforts, l'ensemble étant rehaussé de *pignons avec crochets, minarets et fleurons* (fig. 24-25)⁷⁴. Précisons que contrairement à ce que certains écrits prétendent, les voûtes de ces deux porches ne sont pas reconstruites mais seulement *nettoyée[s]*⁷⁵.

⁷¹ A.É.N., archives de la Province, boîte 25041, lettre du 2 février 1880.

⁷² Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettre datée de novembre 1860 ; A.É.N., archives de la Province, boîte 25041, lettre du 2 février 1880.

⁷³ A.É.N., archives de la Province, boîte 25041, lettre du 29 janvier 1881. Pour une critique d'authenticité plus précise des sculptures, se rapporter aux recherches de Virginie Deleau évoquées ci-dessus.

⁷⁴ A.É.N., archives de la Province, boîte 25041, lettres du 2 février 1880 et du 3 mars 1883. Par minaret, comprendre pinacle.

⁷⁵ A.É.N., archives de la Province, boîte 25041, lettre du 2 février 1880.

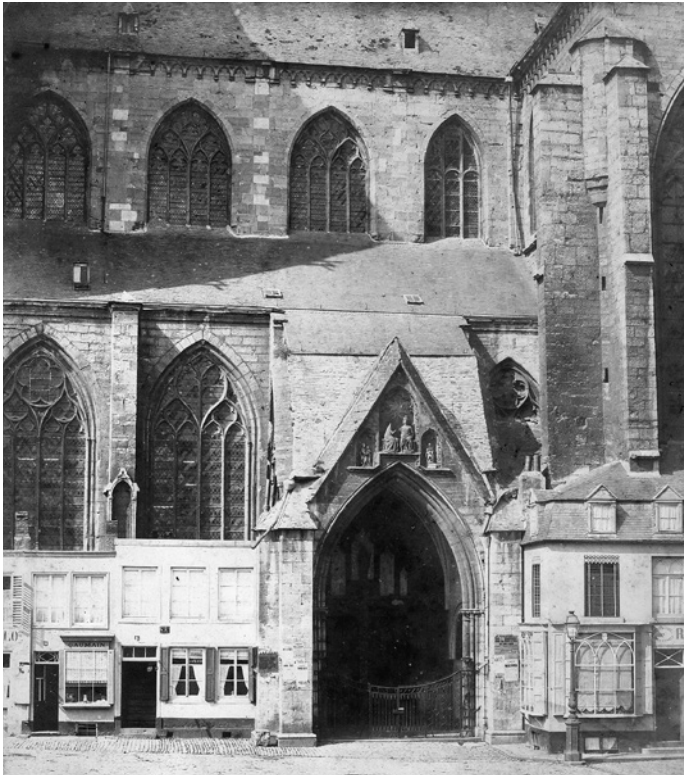


Fig. 24.- Une partie du flanc sud de la nef et du porche méridional avant restauration : photographie prise par Armand Dandoy, seconde moitié du XIX^e siècle.

Namur, Musée provincial des Arts anciens du Namurois – Trésor d'Oignies (TreM.a), Cabinet des Dessins et Estampes, collections Société archéologique de Namur.

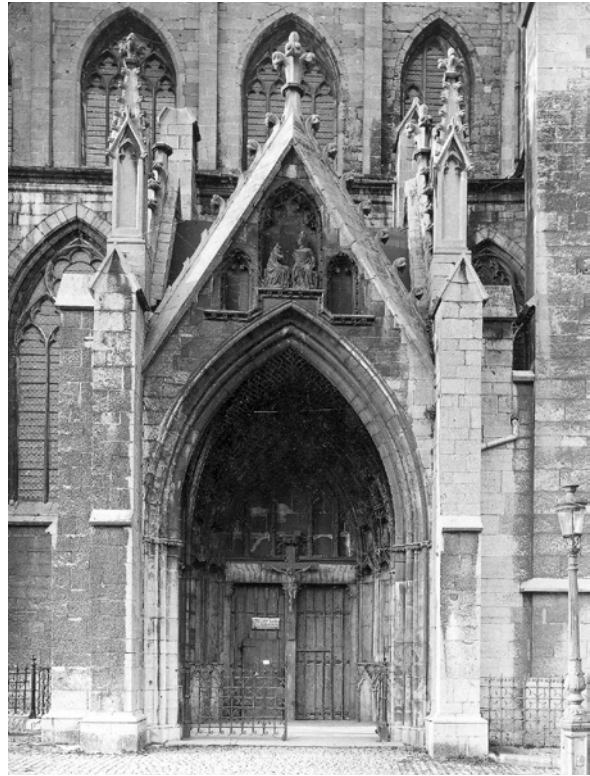


Fig. 25.- Même sujet, mais après restauration : photographie anonyme, vers 1914-1918.

© IRPA-KIK, Bruxelles.

Fig. 26.- Une rare vue du flanc nord de la collégiale, une fois les travaux de restauration achevés : photographie de Paul Jaspar, avant 1914.

© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la Ville de Liège.



Les murs-gouttereaux des deux collatéraux de la nef accusent un lourd remaniement : les maçonneries sont entièrement reapparementées, les contreforts sont couronnés par des pinacles et la plupart des remplages sont reconstruits, non sans ménager et réemployer quelques éléments comme le confirment les iconographies anciennes. Ferdinand del Marmol de préciser que *les fenêtres des petites nefes sont restaurées encore actuellement dans leur style flamboyant du XV^e siècle selon la troisième époque ogivale, sauf quelques-unes qui avaient été dépourvues de leurs tympans et qui sont rétablies dans le style de la seconde époque*⁷⁶.

Est-ce par souci d'économie ou en raison de leur bon état de conservation, toujours est-il que les parties hautes de la nef sont largement épargnées par les réfections, à l'exception toutefois de la frise d'arcatures, à un tel point renouvelée que seul un bloc médiéval a réussi à passer entre les mailles du filet tendu par les restaurateurs, sur le flanc nord. Les contreforts, qui avaient manifestement été arasés, sont par ailleurs reconstruits et une portion de balustrade est érigée devant l'une des portes de la tour septentrionale pour des questions de sécurité (fig. 26). Si les seuils des baies du clair-étage et quelques pierres des

⁷⁶ DEL MARMOL Ferdinand, 1888, p. 10-11.



Fig. 27.- Vue détaillée d'un des remplages flamboyants des parties hautes de la nef.
© Antoine Baudry, 2014.

Fig. 28.- Ce croquis représente l'ancien vitrail de la baie axiale du sanctuaire, déposé en 1876 et aujourd'hui disparu : croquis anonyme, vers 1885.
© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».



encadrements sont ponctuellement remplacés, Van Assche ne semble pas avoir remanié en profondeur les remplages flamboyants (fig. 27), fait pour le moins surprenant au regard de ce qu'il entreprit sur le chevet ou sur les collatéraux⁷⁷. En réalité, cette retenue n'est probablement pas innocente car elle intervient au moment où l'architecte se fait sévèrement réprimander par la Commission royale des Monuments.

En effet, celle-ci apprend en 1883 que lors de la restauration du sanctuaire, effectuée quelques sept ans auparavant, Van Assche avait « omis » de signaler qu'un vitrail de style renaissant ornait la baie axiale (fig. 28). Furieuse, elle demande alors des comptes à l'architecte, expliquant que si elle lui avait jadis donné son accord pour détruire les remplages flamboyants⁷⁸, la connaissance d'une telle œuvre *aurait pu modifier les décisions (...) prises [à l'époque]*⁷⁹. Van Assche, pris manifestement en défaut, justifie son acte en prétextant que le vitrail se trouvait dans un état de conservation lamentable et qu'en raison de son style, il ne présentait de surcroît *aucune valeur artistique*⁸⁰. Cette discorde s'arrête de façon abrupte en 1886 par un courrier de l'architecte qui, après avoir subi quelques remontrances, stipule à la Commission que l'œuvre en question, miraculeusement conservée dans une caisse de l'atelier de restauration, est désormais en possession de la fabrique. Elle *n'est ensuite plus jamais évoquée (...) et semble avoir disparu corps et âme*⁸¹. *Acta est fabula !* À nos yeux, cet épisode, conjugué à une conjoncture financière particulièrement difficile, explique probablement la réserve de l'architecte sur les fenêtres hautes de la nef.

Étudié sous Van Ysendyck, le grand portail occidental est restauré durant les années 1889 et 1890. Sept grands baldaquins sont remplacés, deux sont complétés, l'encadrement est refait et un grand gable prenant place devant une nouvelle balustrade est érigé au-dessus de l'œuvre (fig. 29). Avec cette nouvelle structure, Van Assche tente de renforcer le caractère « mosan » de l'architecture dinantaise, inspiré par l'édifice qu'il considère comme le véritable parangon du style, la basilique Notre-Dame d'Avioth. Dans les années ayant suivi sa prise de fonction, celui-ci développa en effet un projet visant à rehausser d'un étage les deux tours de la façade occidentale considérées comme inachevées, en se référant à l'exemple français (fig. 30-31). Ce lit de Procuste se heurta au refus de la Commission en 1876 car il ne pouvait être mené à terme avant *un assez grand nombre d'années*⁸². Près de quinze ans plus tard, l'institution autorise néanmoins la construction du gable et de la balustrade car l'architecte soutient avoir découvert des

⁷⁷ À l'heure actuelle, il nous apparaît difficile de pouvoir effectuer une critique d'authenticité matérielle de ces éléments ; de nombreuses pierres sont détériorées et certaines sont recouvertes d'un enduit beige, un indice laissant présumer qu'une restauration avec des blocs de nature hétérogène a eu lieu, peut-être au cours du XIX^e siècle. Ces observations ont été faites conjointement avec Aline Wilmet.

⁷⁸ Cf. *supra*.

⁷⁹ Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettre du 22 octobre 1883.

⁸⁰ Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettres des 28 décembre 1883 et 5 février 1885. L'architecte considérait que l'œuvre datait du XVII^e siècle, une hypothèse que nous estimons erronée (BAUDRY Antoine, « Le croquis d'un vitrail disparu (...) », 2012, p. 209-215).

⁸¹ BAUDRY Antoine, « Le croquis d'un vitrail disparu (...) », 2012, p. 212.

⁸² A.É.N., archives de la Province, boîte 25041, lettre du 14 septembre 1876.

Fig. 29.- Le portail occidental, après restauration : photographie anonyme, vers 1900-1910 ?
Collection de l'auteur.

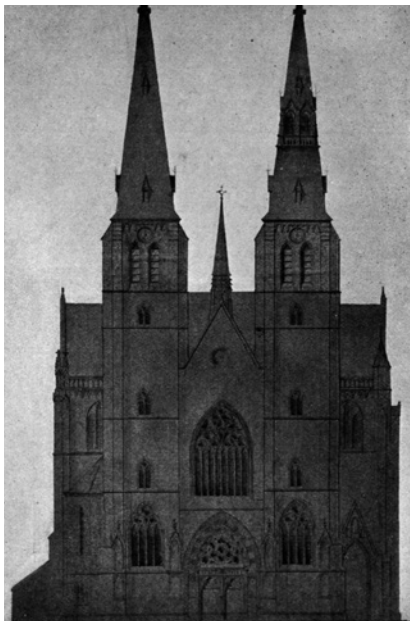
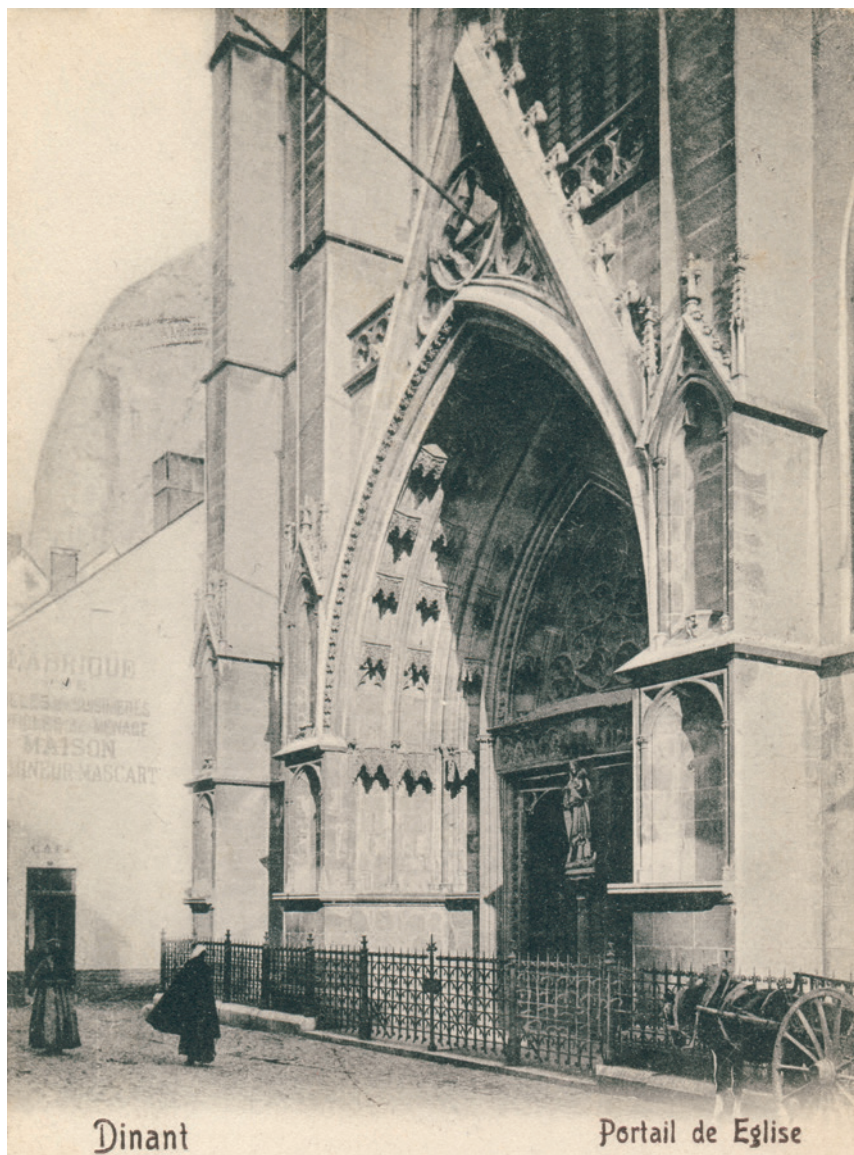


Fig. 30.- Le projet de Van Assche visant à rehausser d'un étage les deux tours de la façade occidentale ; celui-ci fut définitivement écarté en 1903 : projet de Van Assche, date inconnue.
© Universiteitsbibliotheek Gent, BRKZ. TOPO.545.A.11.

Fig. 31.- La façade de la basilique d'Avioth devait servir de modèle pour « achever » celle de la collégiale dinantaise : photographie anonyme, date inconnue.
Collection de l'auteur.

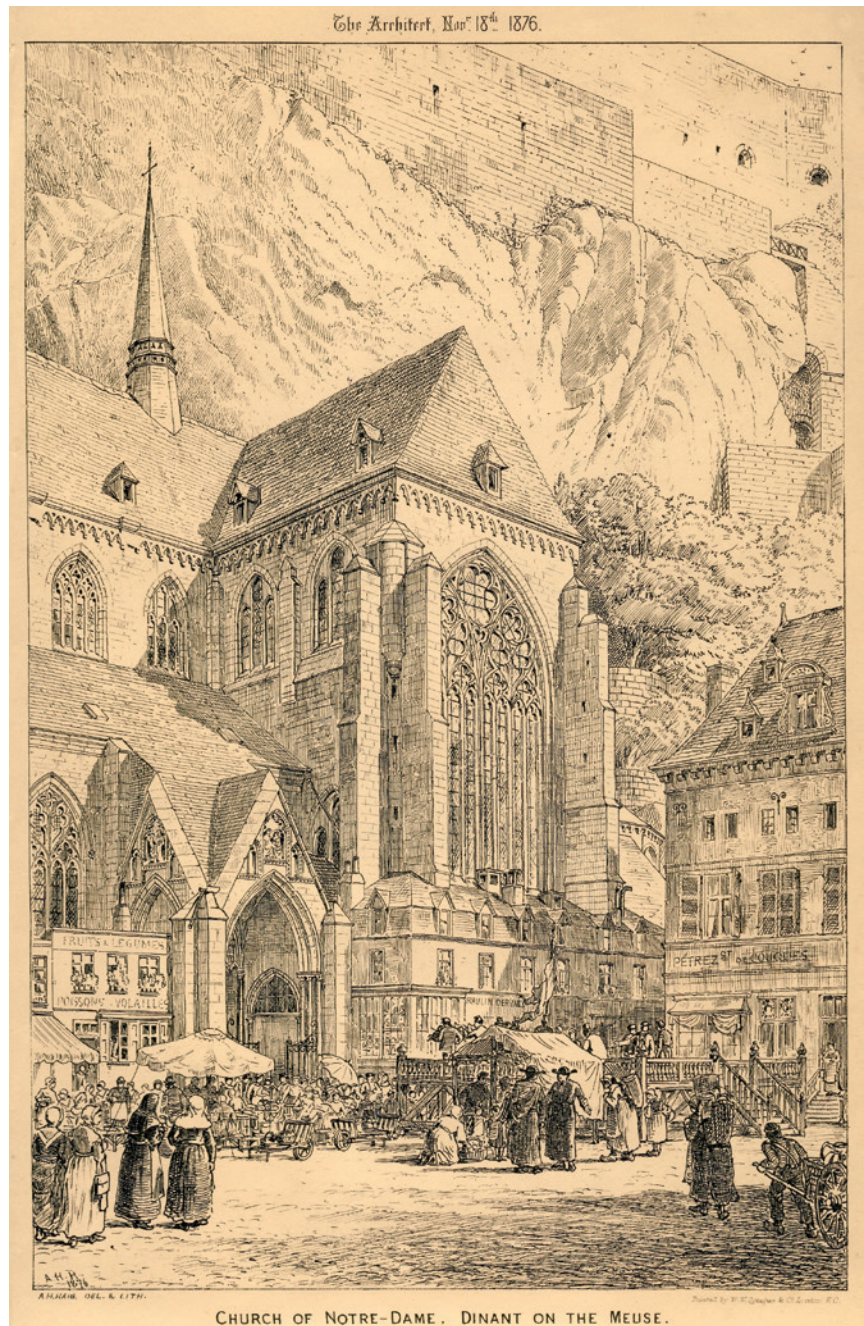


vestiges témoignant que de tels éléments existaient à l'origine⁸³. Au vu des nombreuses iconographies anciennes de l'église, l'on peut douter de la véracité de ces propos.

Le mur-gouttereau et le mur-pignon du croisillon nord du transept sont quant à eux presque totalement épargnés par les ouvriers, bien que la frise d'arcature et les triplets soulèvent les mêmes questions d'authenticité que leurs homologues du croisillon méridional.

⁸³ A.É.N., archives de la Province, boîte 25041, lettres des 14 septembre 1876, 20 février 1890 et 5 février 1891 ; Archives de l'abbaye de Leffe, fonds Joseph Destrée ; RODENBACH Constant, 1879, p. 12.

Fig. 32.- Le flanc sud de la collégiale avant restauration : lithographie d'Axel Herman Haig, 1876. Collection de l'auteur.



Aborder la question de la restauration des charpentes des parties occidentales revient à effectuer un numéro d'équilibriste car, d'une part, ces structures ont brûlé en 1914 et, d'autre part, elles n'apparaissent pas dans la comptabilité du chantier, pour rappel fragmentaire. Un document précise néanmoins que les charpentes du vaisseau principal avaient été conservées et *redressées*⁸⁴.

En 1890, la démolition de l'immeuble Raulin blotti au pied du mur-pignon méridional du transept (fig. 32) met au jour les vestiges d'une ancienne

⁸⁴ A.É.N., archives de la Province, boîte 25041, lettre du 31 janvier 1881.

baie, antérieure au modèle flamboyant alors en place (fig. 2 et 33). Ces éléments se composent d'un seuil, situé à hauteur de la coursière basse, d'où s'élancent quelques assises de meneaux formant le départ de trois larges lancettes. Van Assche, qui depuis son arrivée à Dinant cherche à

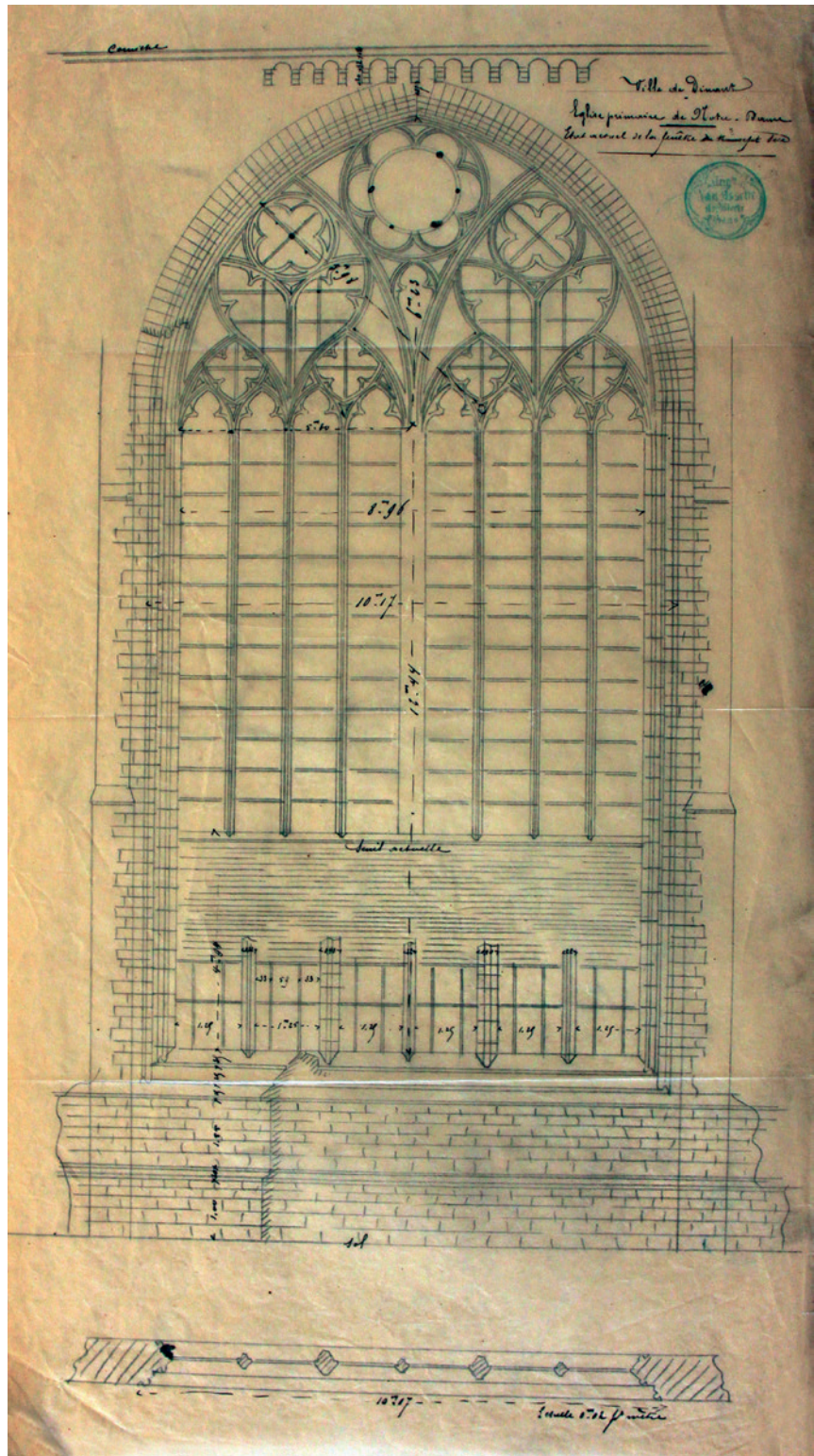


Fig. 33.- Relevé de la baie flamboyante du mur pignon méridional du transept et des premières assises des meneaux découverts en 1890: relevé de Van Assche, vers 1890-1892.
© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».



Fig. 34.- L'immense baie du mur pignon méridional du transept, érigée par l'architecte Van Assche en 1892.
© Antoine Baudry, 2014.

remplacer les réseaux tardo-médiévaux au profit de compositions jugées « plus sobres », profite de cette aubaine pour proposer à la Commission un projet de nouvelle verrière. Ce projet ne sort pas tout armé de son esprit au bénéfice de cette découverte. En effet, l'architecte avait déjà proposé en 1876 de remplacer cette œuvre tardive par un pastiche inspiré du mur-pignon septentrional du transept. La Commission, toutefois, s'y était vivement opposée : *Qu'on conserve autant que faire se peut tous les éléments architectoniques de l'édifice et qu'on se borne à le restaurer et à le consolider tel qu'il existe aujourd'hui. C'est ainsi que nous ne voyons pas la nécessité de remplacer la grande fenêtrée du transept par les trois fenêtrées en lancette proposées par l'architecte, ni de modifier certains meneaux sous prétexte que se sont des remaniements postérieurs à la construction primitive. Nous sommes d'avis que c'est là un motif de plus pour ne pas détruire ces éléments qui constituent en quelque sorte l'histoire du monument*⁸⁵. Une quinzaine d'années plus tard, la donne a changé. Appuyée par les récentes découvertes fortuites, son idée est approuvée par l'institution. Aussi, depuis 1892, la collégiale dinantaise peut s'enorgueillir de posséder l'une des plus larges verrières – néogothiques – de nos régions (fig. 34). Une fois l'opération terminée, la restauration de l'église touche doucement à sa fin. Un trottoir orné de grilles en fer forgé est installé autour de l'édifice (fig. 35) et les *déblais et décombres*⁸⁶ produits par les ouvriers sont évacués⁸⁷. Il faut néanmoins attendre 1902 pour que cette gigantesque baie ne reçoive son vitrail et 1903, pour que soit définitivement écartée l'idée d'achever « à la française » la façade occidentale du monument. *Le ministre de l'époque, Van den Heuvel, rejeta cette proposition contre l'avis de la Commission*

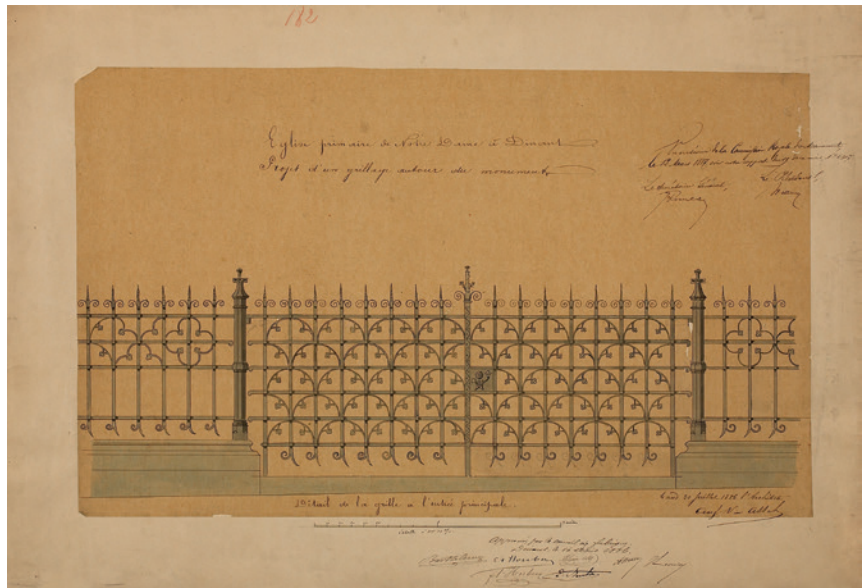


Fig. 35.- Le grillage néogothique venu ceinturé l'édifice en 1893 : dessin de Van Assche, 1887.
© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».

⁸⁵ A.É.N., archives de la Province, boîte 25041, lettre du 14 septembre 1876. Notons que ce texte contredit néanmoins les faits car, cette même année, la Commission s'est montrée favorable à la destruction des remplages médiévaux du sanctuaire...

⁸⁶ A.É.N., archives de la Province, boîte 25041, lettre du 10 février 1893.

⁸⁷ *Ibidem* et lettres des 29 août 1888, 9 août 1890 et 30 mars 1894 ; DEL MARMOL Ferdinand, 1888, p. 8. Notons que la veuve Raulin est expropriée avec l'aide d'un arrêté royal.



Fig. 36.- La restauration de la couverture du clocher bulbeux : photographie anonyme, 1903. Collection de l'auteur.

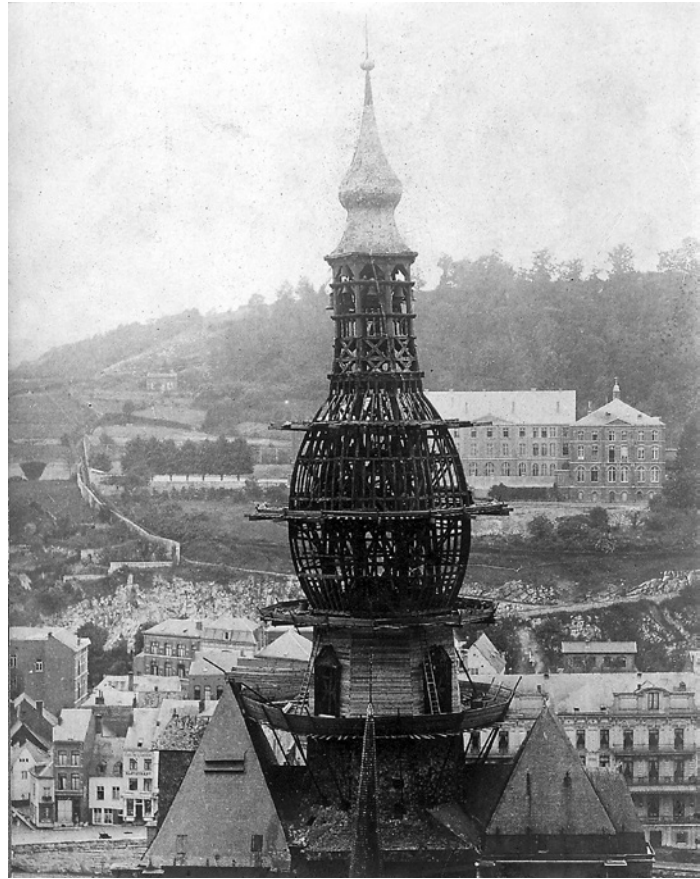


Fig. 37.- La restauration de la couverture du clocher bulbeux : photographie anonyme, 1903. © IRPA-KIK, Bruxelles.



Fig. 38.- Un fragment de dalle funéraire du XVII^e siècle réemployé sur la coursière basse du déambulatoire, l'un des nombreux recyclages de Van Assche ? Dimensions : 19,5 x 159,4 cm.

© Antoine Baudry, 2012.

Royale. Le choix du ministre fut guidé par le prix de revient et par l'avis unanime de l'administration communale, du gouverneur, de la députation permanente, de l'évêque de Namur et de la majorité des Dinantais, qui voulaient conserver cette silhouette familière⁸⁸. Pour célébrer cette décision, le clocher reçoit un rafraîchissement amplement mérité (fig. 36-37) !

Rappelons, pour viser l'exhaustivité sans toutefois prétendre l'atteindre, qu'au cours de ces quelques décennies, les ouvriers rejoignent la majorité des maçonneries, placent systématiquement du vitrage et des barlotières en fer sur la plupart des fenêtres, installent des chéneaux et des gouttières en plomb de 4 mm d'épaisseur, des tuyaux de descente en zinc (dits n^{os} 14, 18 et 20) et posent des ardoises d'origine belge sur des voliges en bois rouge de Riga. Notons également que l'architecte mentionne dans ses écrits que tous les matériaux anciens en bon état de conservation ont été réemployés (fig. 38)⁸⁹.

⁸⁸ STYNEN Herman, 1985, p. 119.

⁸⁹ A.É.N., archives de la Province, boîte 25040, lettres des 22 février 1876, 6 février 1877, 7 et 9 février 1878 et 18 décembre 1878 ; A.É.N., archives de la Province, boîte 25041, lettres des 2 février 1880, 29 janvier 1881, 14 janvier 1892 et 10 février 1893 ; Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettres des 3 décembre 1881, 22 octobre 1883 et 29 août 1885.



Fig. 39.- Le vitrail néogothique de la baie axiale du déambulatoire, réalisé en 1870 par l'atelier Vanden Poortere de Bruxelles : photographie anonyme, vers 1914-1918.

© IRPA-KIK, Bruxelles.

Coup d'œil sur les aménagements intérieurs : vitraux et mobiliers

Si la maigre bibliographie disponible s'est essentiellement contentée de commenter la restauration du gros œuvre, elle a souvent négligé le fait que cette entreprise a incarné l'occasion rêvée pour la fabrique de « néogothiciser » l'intérieur de son église, par le truchement de nouveaux vitraux et d'un mobilier liturgique flambant neuf, souvent au détriment d'œuvres authentiques des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

Sous Jules Jacques Van Ysendyck

Une première proposition d'aménagement intérieur est manifestement présentée devant la Commission par Van Ysendyck et la fabrique entre 1865 et 1873, mais ce projet, sur lequel nous n'avons pas remis la main, est à l'époque mis sur la touche en raison de son caractère onéreux⁹⁰. En 1870 néanmoins, quatre vitraux issus de l'atelier *Vanden Poortere de Bruxelles*⁹¹ viennent rehausser les baies du déambulatoire. Ces œuvres ont depuis lors été détruites mais peuvent toutefois être appréhendées par le biais de la littérature et de plusieurs photographies (fig. 39-40).

La baie axiale, dont les remplacements ont été conçus pour rappel par l'architecte, accueillait dans ses quatre lancettes les figures du Christ et de la Vierge flanquées par celles de saint Materne et de saint Perpète. Chaque personnage reposait sur un socle à arcatures, évoluait dans un décor architectural et était surmonté du symbole d'un des quatre évangélistes. L'ensemble était majestueusement couronné par la figure de Dieu le père, bénissant et arborant la sphère armillaire⁹². Les deux vitraux de part



Fig. 40.- Les vitraux issus du même atelier et flanquant l'œuvre précédente étaient ornés de motifs géométriques ; ces œuvres ont également disparu : photographie anonyme, vers 1914-1918.

© IRPA-KIK, Bruxelles.

⁹⁰ *B.C.R.A.A.*, t. 11, p. 489-490.

⁹¹ RODENBACH Constantin, 1879, p. 15.

⁹² *Ibidem.*

et d'autre de cette fenêtre étaient ornés de motifs géométriques surmontant un socle orné de gables. Du dernier vitrail, celui situé au nord, aucun témoignage ne subsiste ; sans doute était-il lui aussi paré de motifs géométriques. Ces œuvres ne sont mentionnées dans aucun document comptable, absence curieuse compte tenu de la richesse documentaire des années durant lesquelles elles furent réalisées. Au vu de l'important mécénat du curé-doyen Charles Houba⁹³, il ne paraît pas irraisonnable de les considérer comme une commande privée de la fabrique.

Avec l'accord d'un arrêté royal, le maître-autel se situant dans le sanctuaire est vendu à la fabrique de l'église Sainte-Catherine de Maeseyck en 1868 (fig. 5)⁹⁴. Cette transaction poursuit un double objectif : si, d'une part, elle « débarrasse » l'église d'une œuvre imposante qui n'est pas en accord avec l'unité de style néogothique recherchée, elle permet d'autre part à la fabrique dinantaise de renflouer ses caisses, ô combien malmenées, de 2.500 francs. En ces temps financièrement pénibles, ce montant n'est pas innocent car il correspond au double de la somme que doit déboursier chaque année l'institution pour la restauration de son édifice. Un *petit autel en bois polychromé*⁹⁵ remplace provisoirement cette œuvre jusqu'à la création du retable néogothique des frères Blanchaert. Aucune donnée concernant le démontage et la vente des deux autels latéraux visibles sur les iconographies anciennes ne nous est en revanche parvenue.

Sous Auguste Van Assche

Sous la houlette d'Auguste Van Assche, le curé-doyen Charles Houba développe une politique de mécénat très importante à l'égard de son église. En effet, il finance sur fonds propres la majorité des aménagements intérieurs, à savoir les sept vitraux du sanctuaire, un pavement en céramique de Beauvais, le retable du maître-autel, un banc de communion, plusieurs confessionnaux ainsi que la restauration des deux autels des chapelles orientées et des fonts baptismaux. Une photographie conservée par l'IRPA⁹⁶ tend à prouver que la baie de la chapelle orientée du bras nord du transept était elle aussi ornée d'un vitrail, mais aucune donnée sur cette œuvre n'a manifestement été conservée⁹⁷.

Le retable néogothique du maître-autel, dont le plan a été conçu par Jean-Baptiste Béthune, est commandé en 1877 aux frères Léopold et Léonard Blanchaert pour ensuite être peint par l'atelier de Jules Helbig. Représentant un calvaire et divers épisodes de la vie de la Sainte Vierge, il semble n'avoir été achevé qu'au début des années 1880⁹⁸.

⁹³ Cf. *infra*.

⁹⁴ B.C.R.A.A., t. 7, p. 527.

⁹⁵ RODENBACH Constantin, 1879, p. 14.

⁹⁶ Numéro de cliché : B11024 ; numéro d'objet : 10088330.

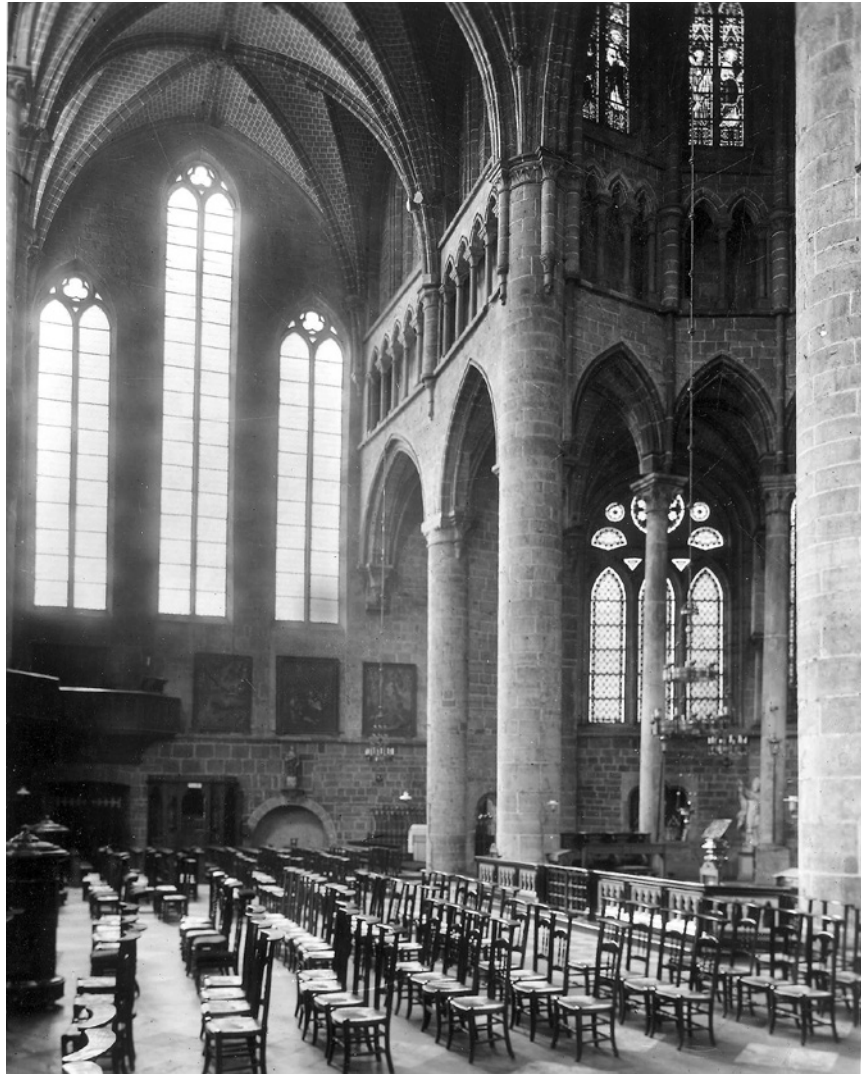
⁹⁷ A.É.N., archives de la Province, boîte 25040, lettres des 6 février 1877, 8 mars 1877 et 9 février 1878.

⁹⁸ KADOC, fonds Jules Helbig, lettres des 18 juin 1877, 16 et 26 juillet 1877, 11 décembre 1877, 25 mai 1878, 15 juin 1878, 11 décembre 1878, 18 mars 1880, 18 mai 1880, 27 septembre 1880, 29 décembre 1880, 7 février 1881, 30 mars 1881 et 23 avril 1881. Notons que Jules Helbig se charge également de restaurer diverses statues (STEYAERT Delphine, à paraître ; DE MAEYER Jan, PLUYMERS Magda, VINTS Luc, 1988, p. 341). Nous tenons chaleureusement à remercier Delphine Steyaert pour nous avoir communiqué ces informations.



Fig. 41.- Un des sept vitraux réalisés par le verrier Joseph Osterrath et posés dans le sanctuaire en 1879.
© Antoine Baudry, 2014.

Fig. 42.- Une partie du mobilier liturgique néogothique - le banc de communion à droite, un confessionnal au centre ainsi qu'un « balcon » à gauche : photographie anonyme, vers 1900-1910 ?
© IRPA-KIK, Bruxelles.



Commandés au verrier Joseph Osterrath, sept vitraux viennent illuminer le clair-étage du sanctuaire en 1879, non sans que leurs cartons soient approuvés au préalable par Jean-Baptiste Béthune et seulement ensuite, par la Commission (c'est dire combien l'avis de cet homme pesait lourd dans le milieu artistique de l'époque)⁹⁹. Ces œuvres représentent la Vierge et le Christ dans la baie axiale, flanqués des douze apôtres, groupés par paires, dans les fenêtres voisines (fig. 41).

Un banc de communion est placé à l'entrée du chœur au cours de l'année 1877 (fig. 42)¹⁰⁰. Réalisé en chêne d'après un plan de Jean-Baptiste Béthune, il suscite plusieurs critiques de la Commission, car *il ne représente qu'un découpé d'arcatures dans une planche en bois de chêne de médiocre qualité*¹⁰¹ et qu'il aurait été préférable d'exécuter en cuivre, soit

⁹⁹ Un arrêté royal du 7 septembre 1879 autorise leur placement dans le sanctuaire. A.É.N., archives de la Province, boîte 18040, lettres des 9 mars 1877, 5 et 7 septembre 1879 et deux lettres non datées.

¹⁰⁰ A.É.N., archives de la Province, boîte 25040, lettre du 19 octobre 1877.

¹⁰¹ *Ibidem*.

Fig. 43.- Un confessionnal néogothique de la collégiale : dessin de Van Assche, 1885.

© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».

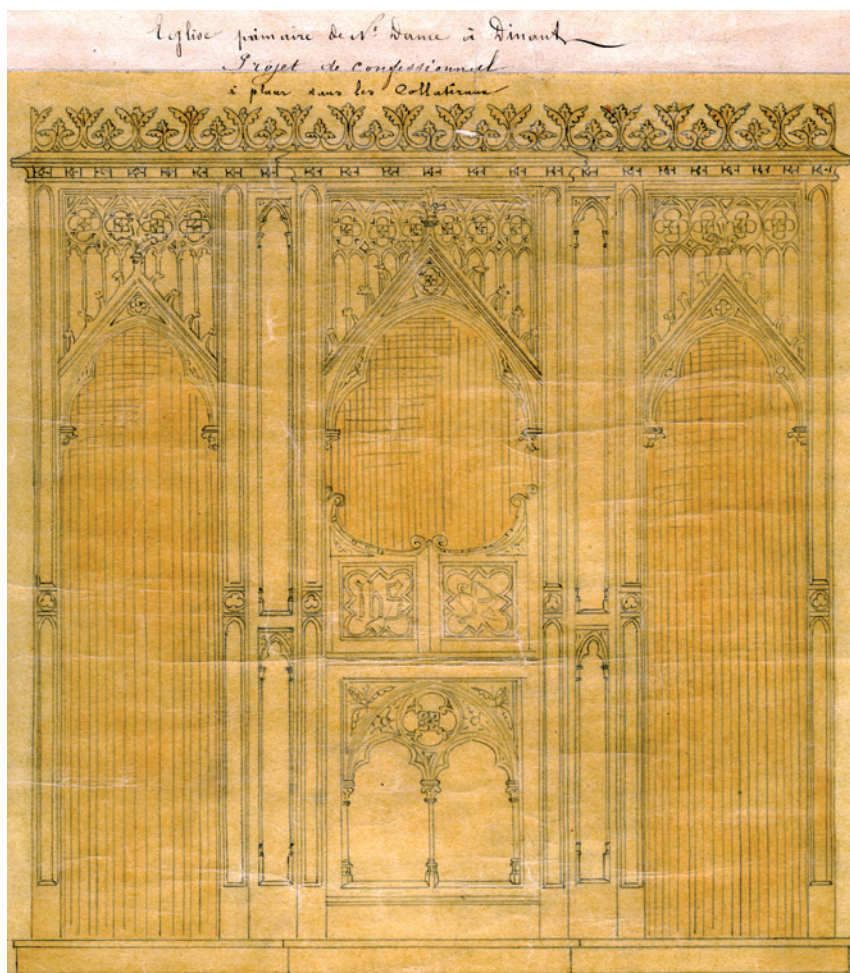
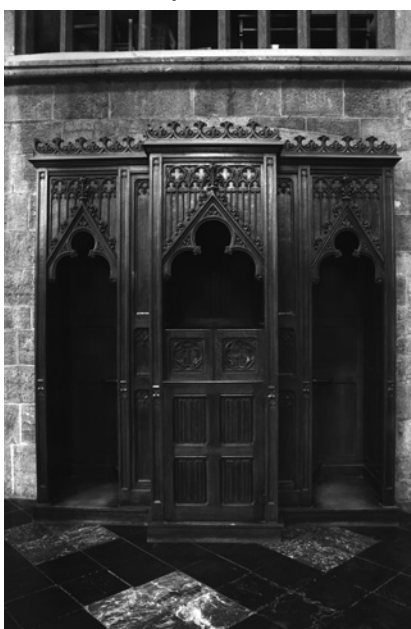


Fig. 44.- L'un des trois confessionnaux néogothiques, aujourd'hui.

© Antoine Baudry, 2014.



le retable, soit le banc de communion afin de rappeler le souvenir de l'ancienne industrie de cuivre dinantaise jadis si florissante (...) ¹⁰². L'œuvre n'a malheureusement pas traversé les âges.

Le buffet d'orgue situé dans la première travée de la nef est détruit entre 1876 et 1879 pour remettre en lumière la belle fenêtre de style gothique, ainsi que la rosace qui s'épanouit dans le tympan de la porte ouverte sur l'occident ¹⁰³ ; aucune iconographie de cette œuvre ne nous est connue. Sur une élévation partielle du mur-pignon septentrional du transept signé par Van Assche en 1882 apparaît un projet de balcon décoré de lancettes, une structure probablement liée au nouvel orgue. L'œuvre n'existe plus aujourd'hui mais une photographie atteste de son exécution (fig. 42).

En octobre 1885, Van Assche réalise un projet de confessionnal néogothique, accepté par la Commission deux ans plus tard (fig. 43-44).

¹⁰² Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettre du 9 février 1878.

¹⁰³ RODENBACH Constantin, 1879, p. 14.



Fig. 45.- Un des médaillons du grand vitrail du mur pignon méridional du transept, réalisé par Gustave Ladon et posé en 1902.

© Antoine Baudry, 2014.

Trois exemplaires sont construits, chacun accusant des motifs décoratifs légèrement différents. D'après un rapport de l'institution, un premier projet – non retrouvé – avait déjà vu le jour en 1883, mais celui-ci avait été refusé pour des motifs obscurs¹⁰⁴. Précisons que l'architecte réalise également un confessionnal de style néo-Renaissance en s'inspirant d'une œuvre similaire du XVIII^e siècle présente dans la collégiale.

Le doyen Charles Houba souhaitait également achever à ses frais la base de retable tardo-médiéval de la chapelle du croisillon sud (fig. 3), mais ce projet, qui consistait à créer une structure en bois prolongeant les bases prismatiques, n'a pas vu le jour¹⁰⁵.

Entre octobre 1895 et mai 1896, quatre projets de vitraux pour la grande verrière méridionale du transept érigée trois ans plus tôt sont présentés par les artistes Brandheuver, de Voght, Verhaegen et Ladon. Ce dernier remporte les suffrages de la Commission et son œuvre magistrale, dédiée à la Vierge Marie, est installée en 1902 (fig. 45-47)¹⁰⁶.



Fig. 46.- Vue générale de la collégiale, après restauration : photographie anonyme, vers 1900-1910 ?

Collection de l'auteur.

¹⁰⁴ Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettre du 22 octobre 1883 ; DEL MARMOL Ferdinand, 1888, p. 8.

¹⁰⁵ A.É.N., archives de la Province, boîte 25041, lettre du 3 février 1880 ; Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettre du 15 novembre 1878.

¹⁰⁶ PAUWELS J.-P., 1903, p. 225-228 ; BREULS Marie-David, DUPIERREUX Bernard, GOFFINET Philippe, 2012, p. 6.

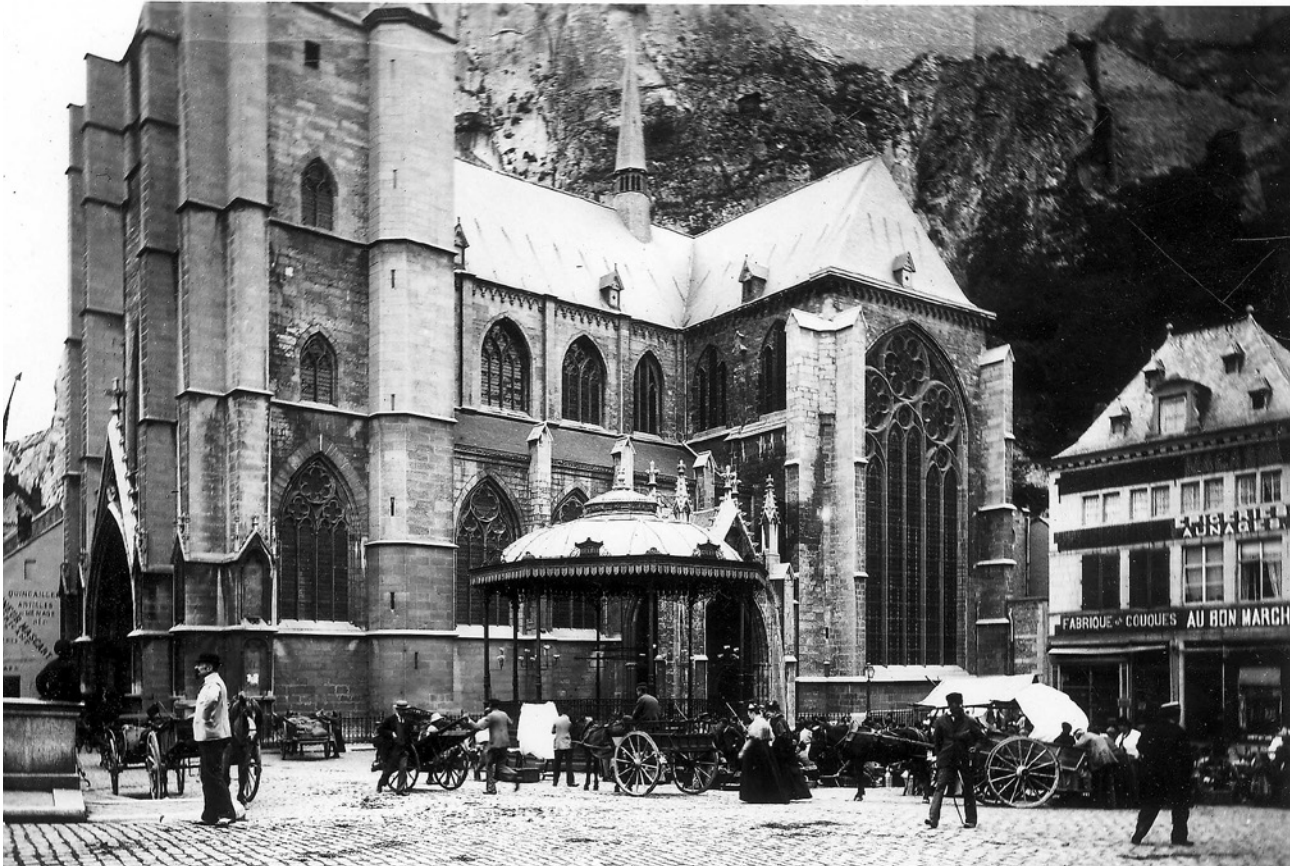


Fig. 47.- Vue générale de la collégiale, après restauration : photographie anonyme, vers 1900-1910 ?
© IRPA-KIK, Bruxelles.

Conclusion

Synthèse

Depuis les premiers déblaiements effectués en 1855 jusqu'à la pose du grand vitrail de Gustave Ladon en 1902 et le renouvellement de la couverture du clocher l'année suivante, il aura fallu environ quarante-huit ans à trois architectes et certainement plusieurs générations d'ouvriers pour mener à bien ce travail d'Hercule. Si chacun a apporté sa pierre à l'édifice, leurs contributions respectives sont inégales et dépendent avant tout de plusieurs facteurs : la philosophie des architectes – quand les travaux sont suffisamment éloquents pour l'évoquer –, le rôle joué par les institutions que sont la fabrique et la Commission et enfin, probablement l'un des facteurs les plus influents à nos yeux, le contexte économique dans lequel se déroulent les opérations. Au vu de ces remarques, il convient d'embrasser cette odyssée d'un œil neuf et synthétique.

La paternité de cette vaste entreprise revient sans conteste à la fabrique qui, préoccupée de voir sa collégiale littéralement « tomber en morceaux », s'en est allée quérir les conseils avisés de la Commission royale des Monuments. Cette dernière joue manifestement un rôle prépondérant dans cette épopée car, à la lumière des sources actuellement

disponibles, son rapport de 1854 persuade la fabrique du bien-fondé de cette démarche et lui donne l'impulsion nécessaire pour négocier les subsides avec la Ville de Dinant et la Province de Namur.

Débutée en 1855 sous la houlette de l'architecte bruxellois Léopold Schoonejans, la restauration ne concerne à l'origine que les parties les plus dégradées, le chœur et la façade occidentale. Les maigres budgets alloués durant les dix premières années (3.500 francs par an) ne permettent malheureusement pas d'entreprendre des travaux conséquents, d'autant plus que, jusqu'en 1860, la fabrique économise manifestement les subsides qu'elle reçoit pour racheter les habitations sises entre les contreforts des deux tours, celles-là mêmes qui entravent l'installation des échafaudages. La situation économique générale n'est guère glorieuse et provoque d'ailleurs un premier arrêt de chantier en 1863, alors que le reparalement des contreforts d'angle nord-est de la tour septentrionale n'est qu'à peine amorcé. Paradoxalement, c'est au cœur de cette tourmente financière que naît un programme de restauration plus ambitieux, comme en témoigne le devis de l'architecte du 4 janvier 1862. Faute de documents probants, l'inspirateur de ce projet n'a pu être identifié.

Si la contribution de Léopold Schoonejans demeure matériellement très restreinte faute d'argent et est donc difficile à interpréter en soi, toujours est-il que lors de son décès, il lègue à son successeur un chantier qui ne demande qu'à s'épanouir : les échafaudages sont installés, les nouvelles pierres sont préparées et enfin, cerise sur le gâteau, les subsides répondent désormais à l'appel. En effet, à l'issue de négociations entamées en 1864 avec le gouvernement, ils atteignent désormais 14.250 francs par an !

Lorsque Jules Jacques Van Ysendyck prend les rênes du chantier en avril 1865, l'homme n'a alors que vingt-huit ans. Son activité à Dinant est marquée par une excellente collaboration avec la Commission – ayant été élève-architecte au sein de l'institution, cela n'a rien de surprenant – mais d'abord et avant tout, par un différend pour le moins virulent avec la fabrique¹⁰⁷. Celle-ci en effet le voue aux gémonies, l'accusant d'une gestion budgétaire désastreuse et d'un déni de responsabilité face à « la question du bulbe », véritable pomme de discorde. Analysons dès lors ces accusations – sans vouloir chercher à les légitimer ou les réfuter – en regard des interventions de l'architecte.

Si Van Ysendyck effectue quelques opérations « modestes » (le nettoyage de la falaise, les moulages des éléments architectoniques, la création des remplages de la baie axiale du déambulatoire, etc.), l'essentiel de ses efforts se focalise comme convenu sur les deux tours occidentales, une entreprise qu'il n'aura par ailleurs pas le loisir d'achever. Lorsque les travaux sont entamés en 1865, l'architecte dispose d'un budget colossal, car le gouvernement vient d'avancer six années

¹⁰⁷ Pour rappel, Jules Jacques Van Ysendyck soumet tous ses projets à l'accord de la Commission : l'aménagement intérieur et le débadigeonnage de l'église, les remplages de la baie axiale du sanctuaire, ses tentatives de consolidation et de destruction du bulbe, etc. Pour sa carrière au sein de l'institution, voir : BAVAY Gérard, MERLAND Monique, 2013, p. 93-116.

de subsides à la fabrique¹⁰⁸. Cette manne financière le pousse à entreprendre des remaniements que l'on peut qualifier d'excessifs, tels que le démontage des contreforts, de la cage d'escalier méridionale ou encore, le reparalementage intégral des maçonneries. Sur les versants ouest, nord et sud où il est intervenu, l'architecte ne laisse effectivement dans son sillage aucun parement médiéval¹⁰⁹. Dès lors, il n'est pas étonnant que le chantier soit interrompu à plusieurs reprises faute de moyens, en 1869 et 1872 par exemple. Et quand bien même une reprise s'effectue entre ces deux dates, celle-ci est émaillée de nombreux tâtonnements, reflète d'une mauvaise gestion bien réelle. Dans ce contexte difficile, il n'est donc pas étonnant de voir la fabrique se séparer de son maître-autel, par ailleurs stylistiquement d'une toute autre époque !

En 1869, la fabrique confie à Van Ysendyck la charge de consolider le clocher bulbeux de la collégiale, manifestement fragilisé et présentant un hors-plomb important. Avec ce dossier épineux survenant l'année de ses trente-trois ans, l'architecte entame son chemin de croix. Le restaurateur se révèle en effet incapable de stabiliser durablement la charpente du bulbe, si bien qu'il décide de renforcer les tours contre lesquelles elle s'appuie en liaisonnant les maçonneries avec du mortier de ciment, un choix qui apparaît comme un pis-aller plutôt qu'une véritable solution. Constatant que sa démarche ne donne pas les résultats escomptés, Van Ysendyck va dès lors s'évertuer à convaincre la Commission et la fabrique qu'il faut détruire cette structure par mesure de précaution, car elle *causera en s'écroulant, les plus grands dégâts et des malheurs incalculables*¹¹⁰. Peine perdue, car les deux institutions désirent toutes deux préserver ce clocher, la première en raison de son importance historique capitale, la seconde, pour éviter une trop lourde dépense !

Avec sa mauvaise gestion budgétaire, son incapacité à consolider le bulbe et son refus d'endosser la responsabilité d'accidents éventuels, Van Ysendyck creuse petit à petit un fossé entre lui-même et la fabrique, si bien que cette dernière se voit contrainte de le remplacer en avril 1874 par Auguste Van Assche. Lorsque la tâche lui fut confiée en 1869, le « jeune » architecte était-il suffisamment expérimenté pour la mener à bien ? Avec toute la déférence que nous devons à une figure si emblématique et en gardant à l'esprit une prudence quant à l'interprétation des archives conservées, la question mérite d'être posée.

À l'instar de son prédécesseur, Auguste Van Assche entre dans l'arène dinantaise l'année où les subsides sont une fois de plus majorés, portant désormais la participation annuelle du gouvernement et de la Province de Namur à 21.000 francs, une somme pour le moins confortable à laquelle il faut ajouter les aides provenant de la Ville de Dinant ainsi que

¹⁰⁸ Pour rappel, la participation du gouvernement s'élevait annuellement à 7.000 francs à cette époque, la fabrique a logiquement dû recevoir environ 42.000 francs, somme à laquelle il faut encore ajouter les subsides de la Province de Namur (3.500 francs) et ceux de la Ville de Dinant (2.500 francs), sans oublier ses fonds propres.

¹⁰⁹ Les faces orientales et la partie supérieure du flanc sud de la tour méridionale ont conservé un substrat médiéval important mais ces structures ont été restaurées par Van Assche et non par Van Ysendyck.

¹¹⁰ Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 », lettre du 7 mai 1869.

les fonds propres de la fabrique¹¹¹. Si le chantier peut ainsi sortir du borbier financier dans lequel il est empêtré depuis des années, la prudence reste de mise et impose une politique orientée vers l'économie des moyens à disposition. L'architecte, que l'on suppose avoir été avisé par la fabrique, en a pleinement conscience et mène le chantier de main de maître. Avec un certain pragmatisme, Van Assche se montre en effet parcimonieux, limitant dans la mesure du possible le reparamentage et privilégiant le réemploi des matériaux de construction. Véritable fil d'Ariane, cette démarche, pleinement adaptée à la conjoncture économique complexe du chantier, porte ses fruits car elle permet d'achever sereinement la restauration de la collégiale, vers 1893-1894 pour le gros-œuvre et en 1902-1903 pour la pose des derniers vitraux et éléments de la couverture. Les interventions de l'architecte, souvent fustigées par les auteurs qui s'insurgeaient contre les destructions engendrées par le principe d'unité de style, doivent donc impérativement être réinterprétées au travers de cette nouvelle optique, au risque de ne pas pouvoir les apprécier à leur juste valeur¹¹².

Au cours de toutes ces années, l'architecte entretient une correspondance régulière avec la fabrique et la Commission, soumettant à l'accord de cette dernière la plupart de ses projets : l'ameublement intérieur, l'achèvement de la façade d'après le modèle aviothois, l'installation d'arcs-boutants, la substitution des remplages flamboyants au profit de compositions plus « sobres », etc. Néanmoins, l'homme manque à son devoir par deux fois, agissant tel un franc-tireur pour le débadigeonnage intérieur ou encore pour la suppression du vitrail figuré de la baie axiale du sanctuaire. Si le premier « oubli » n'a aucune conséquence personnelle néfaste – dans un courrier adressé à Van Ysendyck en 1873, la Commission se montrait favorable à un tel projet –, le second en revanche va attirer sur l'architecte les foudres de l'institution, qui durant trois ans, lui demande régulièrement des comptes. Ce fâcheux épisode se répercute sur les choix de Van Assche lorsque ce dernier entame la restauration des parties hautes de la nef. Curieusement en effet, l'architecte s'est bien gardé de transformer les remplages flamboyants du clair-étage, alors que presque partout ailleurs, les aménagements tardo-médiévaux ont fait les frais du célèbre paradigme de l'école française de restauration énoncé quelques années auparavant par Eugène Viollet-le-Duc : *Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état qui peut n'avoir jamais existé dans un état complet*¹¹³. Preuve s'il en est que l'architecte n'est pas le seul maître à bord...

¹¹¹ Aucun document ne nous indique si la participation financière de la Ville de Dinant et de la fabrique d'église a dû être également majorée ou non. Précisons également que l'État ne fournit « que » la différence avec la somme déjà avancée.

¹¹² BAUDRY Antoine, « Dinant. Réévaluation des restaurations... », à paraître.

¹¹³ VIOLLET-LE-DUC Eugène, 1875, p. 14.

Bilan de l'étude et perspectives de recherches

En se libérant du carcan étroit de la bibliographie de l'entre-deux-guerres et des jugements souvent subjectifs qu'elle contient et en interrogeant les sources principales que sont les textes d'archive, l'iconographie ancienne et bien entendu l'édifice en lui-même, ces recherches permettent de renouveler considérablement un pan jusqu'ici largement méconnu de l'histoire de la collégiale dinantaise. En effet, elles ont réussi à préciser les opérations réalisées, leur chronologie, les acteurs du chantier, leurs choix et les nombreux problèmes auxquels ils furent confrontés, sans toutefois prétendre répondre aux besoins toujours grandissants de l'archéologie du bâtiment en matière de critique d'authenticité. Si cette étude de cas met notamment en évidence le poids de la Commission royale des Monuments et l'importance du contexte économique dans la compréhension des choix effectués par les architectes, elle soulève également un faisceau de questions connexes (sur les procédés de financements, l'implication du gouvernement, le fonctionnement de la Commission, etc.) auxquelles il ne sera possible de répondre que par le truchement d'une analyse approfondie et transversale des grands chantiers de restauration au XIX^e siècle. Enfin, si volontairement nous ne l'avons pas abordé dans le cadre de cet article, envisager ces restaurations par le prisme de leurs caractères formel et technique (approvisionnement et mise en œuvre des matériaux, réinterprétation des formes médiévales, etc.) se révèle être un sujet promis à un bel avenir¹¹⁴.

Abréviations

A.É.N.	Archives de l'État à Namur
C.R.M.S.F.	Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles
B.C.R.A.A.	<i>Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie</i>

Bibliographie

Sources

Fonds d'archives

Archives de l'abbaye de Leffe, fonds Joseph Destrée.

A.É.N., archives de la Province, boîtes 25039, 25040 et 25041.

A.É.N., cadastre 9.57.

A.É.N., fonds Courtoy, boîte 710.

¹¹⁴ Recherches en cours.

Archives de l'hôtel de ville de Dinant, boîte 861.31.

Archives de la fabrique d'église de la collégiale Notre-Dame de Dinant (non consultées).

Collections artistiques de l'Université de Liège.

Institut royal du Patrimoine artistique, fonds photographique.

KADOC de la Katholieke Universiteit Leuven, fonds Jules Helbig.

Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».

Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la Ville de Liège.

Société archéologique de Namur, fonds des collections.

Universiteitsbibliotheek Gent, fonds des collections.

Périodique

B.C.R.A.A., Bruxelles, 1862-1902.

Ouvrages

BORMANS Stanislas, *Cartulaire de la commune de Dinant*, t. 1, Namur, 1880.

BRUYLANT Émile, *La Belgique illustrée*, t. 3, Bruxelles, s.d.

DE SAUMERY Pierre-Lambert, *Les délices du Pays de Liège*, vol. 2, Liège, 1739.

DEL MARMOL Ferdinand, *Dinant. Art, histoire et généalogie*, Dinant, 1888.

FISEN Barthélémy, *Sancta legia Romanae Ecclesiae filia, sive Historia Ecclesiae Leodiensis*, Liège, 1642.

RODENBACH Constantin, *Dinant-pittoresque. Guide de l'excursionniste*, Dinant, 1879.

SCHAYES Antoine Guillaume Bernard, *Essai sur l'architecture ogivale en Belgique*, Bruxelles, 1840.

SIDÉRIUS Émile, *Dinant et ses environs. Fragments historiques*, Dinant, 1859.

Vues de Belgique et monuments d'architecture, Bruxelles, 1853.

Travaux

BASTIN Norbert, *Dinant et la haute Meuse en gravures*, Liège, 1982.

BASTIN Norbert, *Namur et sa province dans l'œuvre du général de Howen. 1817-1830*, Bruxelles, 1983.

BAUDRY Antoine, *La collégiale Notre-Dame de Dinant. Le chœur et le transept. Étude archéologique et stylistique du bâtiment et de son décor architectonique, ca 1230-1250*, mémoire de maîtrise en histoire de l'art et archéologie, Université de Liège, 2011.

- BAUDRY Antoine, « Découverte d'une dalle funéraire du milieu du XVII^e siècle dans la collégiale Notre-Dame de Dinant » dans *Les échos de Crèvecoeur*, t. 36, s.l., 2012, p. 100-101.
- BAUDRY Antoine, « Le croquis d'un vitrail disparu, ornant autrefois le chœur de la collégiale Notre-Dame de Dinant » dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 86, Namur, 2012, p. 209-215.
- BAUDRY Antoine, « La reconstruction de la collégiale Notre-Dame de Dinant après le désastre de 1227 : analyse architecturale des parties orientales (1230-1250) » dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 24, Liège, 2013, p. 7-66.
- BAUDRY Antoine, « Dinant. Synthèse de l'analyse archéologique du chœur et du transept de la collégiale Notre-Dame (première moitié du XIII^e siècle) » dans *Bulletin Monumental*, t. 172-2, s.l., 2014, p. 154-157.
- BAUDRY Antoine, « Le massif occidental de la collégiale Notre-Dame de Dinant. Étude comparative des procédés de façonnage et de mise en œuvre du calcaire de Meuse à l'époque médiévale. Méthodologie, apports chronologiques et pistes de réflexions » dans CHANTINNE Frédéric *et al.*, *Archaeologia Mediaevalis*, t. 37, Namur, 2014, p. 16-18.
- BAUDRY Antoine, « Dinant : réévaluation des restaurations entreprises par les architectes Léopold Schoonejans, Jules Jacques Van Ysendyck et Auguste Van Assche sur la collégiale Notre-Dame » dans *Bulletin Monumental*, à paraître.
- BAVAY Gérard, MERLAND Monique, « J. J. Van Ysendyck, élève-architecte à la Commission royale des Monuments et bâtisseur » dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 24, Liège, 2013, p. 93-116.
- BREULS Marie-David, DUPIERREUX Bernard, GOFFINET Philippe, *Le vitrail marial de la collégiale de Dinant*, Dinant, 2012.
- BRUNFAUT Jules, « Jules Jacques Van Ysendyck » dans *Annuaire de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique*, Bruxelles, 1911, p. 165-175.
- BRUNFAUT Jules, « Van Ysendyck (Jules-Jacques) » dans *Biographie nationale*, t. 26, Bruxelles, 1936, col. 493-494.
- COOMANS Thomas, « Saint-Christophe à Liège : la plus ancienne église médiévale du mouvement béguinal » dans *Bulletin monumental*, t. 164-4, Paris, 2006, p. 359-376.
- CONDE-REIS Guy, « Jules-Jacques Van Ysendyck » dans VAN LOO Anne (dir.), *Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours*, Antwerpen, 2003, p. 588-589.
- DELEAU Virginie, *Les portails de la collégiale de Dinant*, mémoire de licence en histoire de l'art et archéologie, Université de Liège, 2005.
- DELEAU Virginie, « Les portails de la collégiale de Dinant » dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 21, Liège, 2009, p. 59-90.
- DE MAEYER Jan, PLUYMERS Magda, VINTS Luc, *De Sint-Lucasscholen en de neogotiek : 1862-1914*, Leuven, 1988 (= KADOC-studies, 5).

- DESTREÉ Joseph, « À propos de l'église collégiale de Dinant et de son clocher » dans *L'Émulation*, Bruxelles, 1923, p. 3-19.
- DHUICQUE Eugène, « La conservation des monuments d'art et d'histoire en Belgique et la loi du 7 août 1931 » dans *Bulletin de la Société royale d'Archéologie de Belgique*, t. 1, s.l., 1935, p. 9-45.
- GRISEBACH August, « Die Kirche Notre-Dame » dans *Dinant. Eine Denkschrift*, München, 1918, p. 75-94.
- HAYOT Évariste, « La collégiale Notre-Dame à Dinant » dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments et des Sites*, t. 2, Bruxelles, 1950, p. 8-75.
- HUYBRECHTS Steve, *August van Assche en de restauratiepraktijk in België vanaf 1860*, Gent, mémoire de licence en histoire de l'art, Université de Gand, 2002 (ouvrage non consulté).
- LAYEUX Maud, « L'église abbatiale d'Hastière-par-Delà. Histoire et restauration (1878-1914) » dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 21, Liège, 2009, p. 9-58.
- Les couleurs de l'ombre. Paysages et monuments de la province de Namur dans l'œuvre photographique d'Armand Dandoy (1834-1898)*, t. 1, Lavaux-Sainte-Anne, 1996 (= De la Meuse à l'Ardenne, 23).
- LUNEAU Jean-François, PHALIP Bruno (dir.), *Restaurer au XIX^e siècle*, Clermont-Ferrand, 2012 (= Histoires croisées).
- MAERE René, « Van Assche (Auguste) » dans *Biographie nationale*, t. 26, Bruxelles, 1936, col. 131-132.
- MAERE René, MORTIER Étienne, « Restauration de l'église Notre-Dame à Dinant. Examen des critiques » dans *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, t. 62, Bruxelles, 1920, p. 306-312.
- MIDANT Jean-Paul, « Jules Jacques Van Ysendyck » dans *Académie de Bruxelles. Deux siècles d'architecture*, Bruxelles, 1989, p. 234-239.
- MOREL David, « Notre-Dame du Port de Clermont et Saint-Nectaire au XIX^e siècle. La restauration de deux grandes églises de Basse-Auvergne entre documents d'archives et archéologie », dans LUNEAU Jean-François, PHALIP Bruno (dir.), *Restaurer au XIX^e siècle*, Clermont-Ferrand, 2012, p. 15-23 (= Histoires croisées).
- PAUWELS J.-P., « Le vitrail de la collégiale de Dinant » dans *Bulletin des Métiers d'Art*, t. 2, Bruxelles, 1903, p. 225-228.
- PIAUAUX Mathieu, *La collégiale Sainte-Croix à Liège. Formes et modèles dans l'architecture du Saint-Empire. XIII^e-XV^e siècles*, Namur, 2013.
- STEYAERT Delphine, « La restauration de la sculpture médiévale vue par la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc (1863-1913) » dans KAIRIS Pierre-Yves et al., *La restauration des peintures et de sculptures. Connaissance et reconnaissance de l'œuvre*, à paraître.
- STYNEN Herman, « Le rôle des institutions » dans SMETS Marcel (dir.), *Resurgam. La reconstruction en Belgique après 1914*, Bruxelles, 1985, p. 99-130.

TOURNEUR Francis, « Les Tabaguet, “marchands de marbres demeurant à Dinant au pays de Liège” » dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. 118, Liège, 2014, p. 59-125.

VAN TUSSENBROEK Gabri, *The Architectural Network of the Van Neurenberg Family in the Low Countries (1480-1640)*, Turnhout, 2006 (= *Architectura Moderna*, 4).

VERPOEST Luc, « Auguste Van Assche » dans VAN LOO Anne (dir.), *Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours*, Antwerpen, 2003, p. 547.

VIOLLET-LE-DUC Eugène, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t. 8, Paris, 1875.

Site Internet

www.inventaris.onroerenderfgoed.be